



2018

RAPPORT
DÉVELOPPEMENT DURABLE



03

L'ÉDITO
DE CLAIRE
BOURSINHAC

05

PAPREC
EN
BREF

07

LE MODÈLE
ÉCONOMIQUE
DE PAPREC

19

LA COLLECTE
DES
DÉCHETS

25

RECYCLAGE
&
VALORISATION

31

VENTE DE MATIÈRES
PREMIÈRES ISSUES
DU RECYCLAGE

37

LA SÉCURITÉ
DES SITES ET DES
COLLABORATEURS

41

UNE CONTRIBUTION
FORTE
AUX TERRITOIRES

46

TABLEAUX
D'INDICATEURS
RSE

2018 : DE NOUVEAUX SAVOIR-FAIRE POUR FAIRE FACE AUX TEMPÊTES



L'ÉDITO DE CLAIRE BOURSINHAC
DIRECTRICE QSE-JURIDIQUE-ASSURANCES

Depuis plus de 25 ans, le Groupe PAPREC réalise une croissance annuelle très importante. La croissance externe en représente un tiers mais s'est accélérée en 2017 avec l'acquisition de Coved, et 2018 fut l'année de l'intégration de cette entreprise spécialisée dans la gestion des déchets. 2018 fut également marquée par l'acquisition des sociétés de Deroo Recyclage et d'Ikos Environnement, qui possède deux installations de stockage de déchets non dangereux. Enfin, Paprec a acquis 50% du Groupe Altawest pour gérer la société Inova Technologies, experte de la valorisation énergétique.

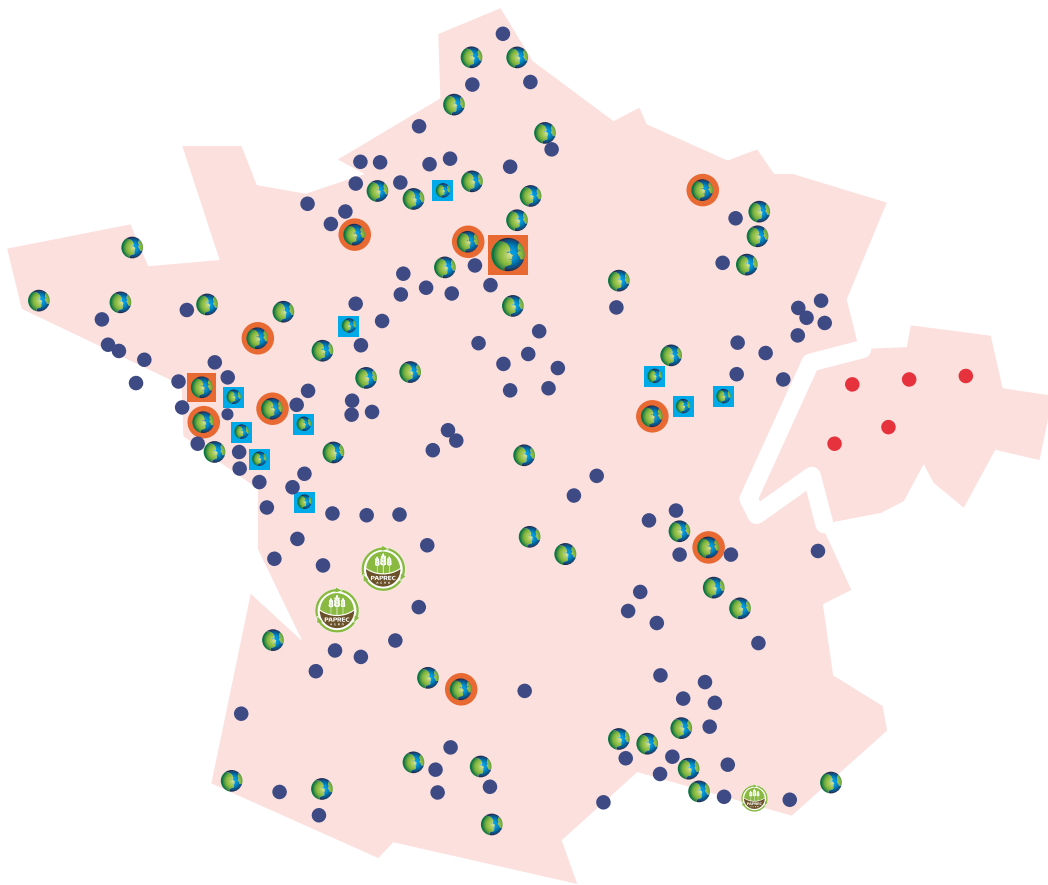
Désormais, le leader français du recyclage maîtrise l'ensemble de la chaîne de gestion des déchets, de la collecte au stockage en passant évidemment par la valorisation matière et énergétique, le compostage et la méthanisation.

Cet élargissement de compétences a permis au groupe de faire face à une série de tempêtes

sans précédent. D'abord, la fermeture des frontières chinoises pour les matières premières issues du recyclage, papiers et plastiques, qui étaient utilisées sur le marché national. Cela a fait sombrer les prix et obligé nos équipes à rechercher de nouveaux utilisateurs des matières premières. Ensuite, dans l'Hexagone, les exutoires pour les déchets ultimes se sont réduits comme peau de chagrin alors que les capacités n'ont pas été mises en place pour développer des alternatives. Enfin, les incertitudes législatives liées aux discussions sur la feuille de route économie circulaire ont entraîné pour l'ensemble du secteur un manque de visibilité.

Nous entendons relever les défis qui s'offrent à nous, et faire de cette triple tempête une force, pour continuer à servir nos clients, nous développer, et conserver notre capacité à obtenir le meilleur taux de valorisation des déchets.

RÉPARTITION DES ACTIVITÉS



 PAPREC GROUP

 PAPREC PLASTIQUES

  PAPREC SCHWEIZ

 SIÈGES SOCIAUX

 PAPREC METAL

  COVED

 PAPREC AGRO

PAPREC EN BREF

UNE ENTREPRISE EN CROISSANCE

1 413 M€
DE CHIFFRE
D'AFFAIRES

LE RECYCLAGE, NOTRE ADN

11,6 M
DE TONNES
DE DÉCHETS TRAITÉS

EMPLOYEUR ENGAGÉ

8 771
COLLABORATEURS

137,4 M€
MONTANT DES
INVESTISSEMENTS
INDUSTRIELS

8,9 M
DE TONNES DE DÉCHETS
RECYCLÉS

18,8%
DE FEMMES

1 679 M€
MONTANT DES ACTIFS
INDUSTRIELS

76,4%
TAUX DE RECYCLAGE
GLOBAL

43
NATIONALITÉS

ANCRAGE LOCAL

252
SITES EN FRANCE ET EN SUISSE
DONT 132 USINES ET 17 AGENCES
& SIÈGES ADMINISTRATIFS

2,7 M€
MONTANT GLOBAL
MÉCÉNAT
& SPONSORING





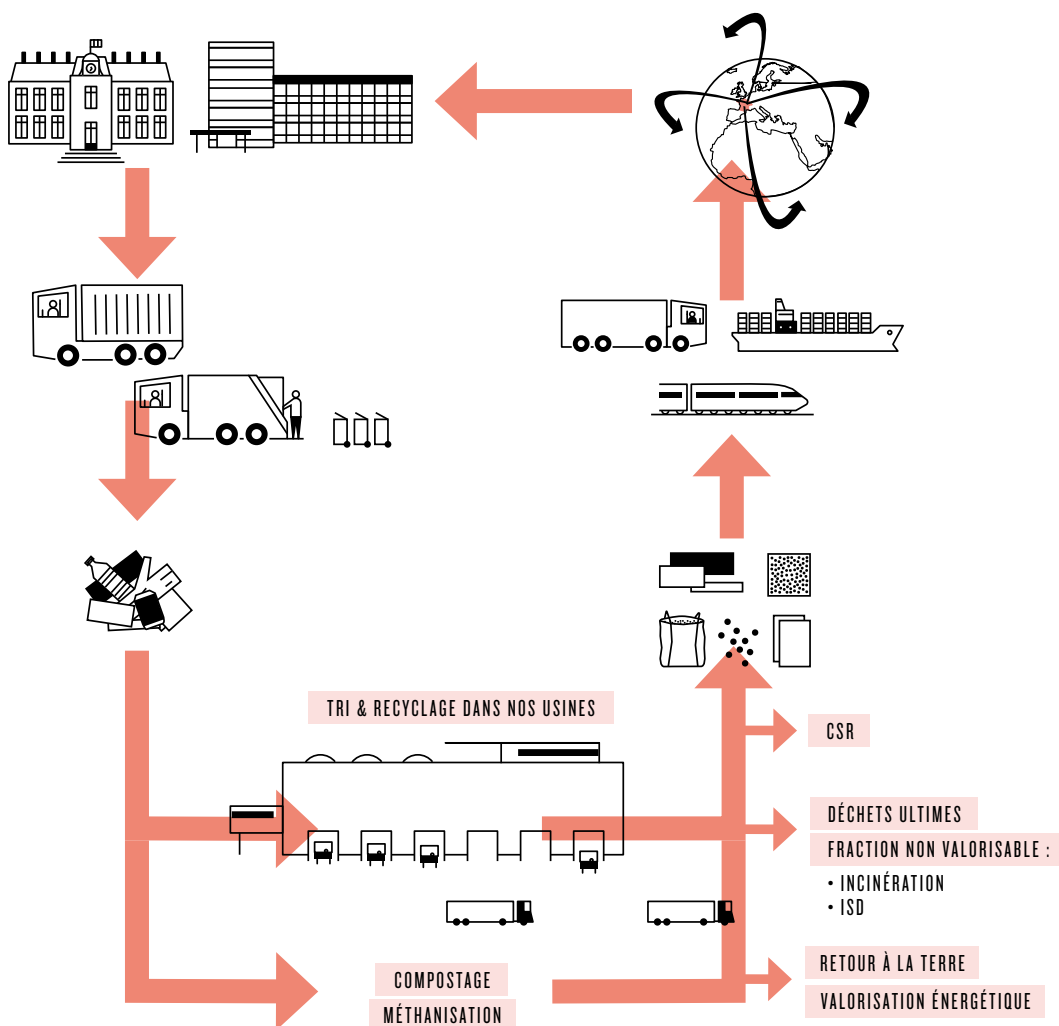
07
LE MODÈLE
ÉCONOMIQUE
DE PAPREC

LEADER FRANÇAIS DE L'INDUSTRIE DU RECYCLAGE

DEPUIS SA CRÉATION EN 1994, PAPREC GROUP EST DEvenu LE LEADER FRANÇAIS DE L'INDUSTRIE DE LA GESTION DES DÉCHETS ET DU RECYCLAGE, GRÂCE À DES SOLUTIONS INNOVANTES DE COLLECTE ET DE RECYCLAGE. LE GROUPE A SU DÉVELOPPER UNE OFFRE INDUSTRIELLE COMPLÈTE ET NATIONALE QUI RÉPOND AUX BESOINS DE SES CLIENTS PRIVÉS ET PUBLICS, ALLIANT COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS POUR ENSUITE VENDRE LES MATIÈRES PREMIÈRES ISSUES DU RECYCLAGE (MPIR). PAR SON ACTIVITÉ, PAPREC CONTRIBUE AINSI À LA PROMOTION DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET DONC À LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT EN FAVORISANT LE TRAITEMENT ET LE RECYCLAGE DES DÉCHETS.

COLLECTE DES DÉCHETS AUPRÈS DES CLIENTS
COLLECTIVITÉS & ENTREPRISES

VENTES DE MATIÈRES PREMIÈRES ISSUES
DU RECYCLAGE DANS LE MONDE



UNE OFFRE COMPLÈTE SUR TOUT LE TERRITOIRE

La fabrication de Matières Premières Issues du Recyclage (MPIR) des déchets collectés constitue une des spécificités du modèle Paprec. Historiquement spécialisé dans le recyclage des déchets de papier et carton, le groupe s'est progressivement positionné sur de nouvelles filières de recyclage et de nouvelles activités de valorisation des déchets grâce à de récentes acquisitions, notamment Inova ou Ikos en 2018. Ses 252 sites répartis sur l'ensemble du territoire lui permettent de réagir rapidement aux demandes de ses clients en leur proposant une offre de service et de recyclage de 14 familles de déchets différentes intégrée et variée à l'échelle nationale.

DES ACTIFS SOLIDES QUI PÉRENNISENT LA CROISSANCE

UN CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE FAVORABLE

Le contexte réglementaire ambitieux porté par le Gouvernement reste globalement favorable à l'industrie du recyclage.

En 2018, la Feuille de Route Économie Circulaire a rassemblé une cinquantaine de mesures liées au cycle de vie des produits. Elle devrait se traduire par un Projet de Loi en 2019.

De par son activité de traitement des déchets, Paprec est directement concerné par plusieurs de ces propositions et objectifs qui y sont rattachés, dont la collecte de 100 % des déchets recyclables et la réduction de moitié des déchets mis en décharge à horizon 2025 par rapport à 2010.

CAPACITÉ D'INVESTISSEMENTS

En 2018, Paprec a poursuivi sa croissance avec le rachat des sociétés Ikos Environnement (spécialisée dans la collecte et la valorisation des déchets mais aussi l'enfouissement avec plusieurs Installations de Stockage) et Deroo (logistique et recyclage). Le Groupe a aussi acquis 50 % du capital d'Inova Opérations, société spécialisée dans l'exploitation des unités de valorisation énergétique des déchets). PAPREC a également renforcé ses investissements dans la valorisation organique et les projets de méthanisation.

CAPACITÉS D'INNOVATION ET D'ADAPTATION AUX BESOINS CLIENTS

Paprec dispose d'un outil industriel à la pointe de la technologie et répond aux défis posés par les nouvelles filières et la réglementation. Son parc industriel et son maillage territorial se sont enrichis grâce à des investissements stratégiques dans la gestion du déchet ultime. Cela afin de permettre au groupe de maintenir ses performances en termes de taux de recyclage, en accroissant son autonomie dans la gestion des fractions non recyclables.

RICHESSSE DU CAPITAL HUMAIN

La diversité des savoir-faire, le développement des compétences et l'expérience des collaborateurs Paprec sont un atout clé pour soutenir le développement du groupe et forger des relations de confiance solides avec ses clients.

UN ANCRAGE LOCAL FORT

De par son maillage territorial et ses activités économiques et philanthropiques, Paprec Group contribue au développement de ses territoires d'implantation, à la création de richesses locales et à une société plus fraternelle.

L'ÉMISSION D'UN NOUVEAU GREEN BOND POUR FINANCER LE DÉVELOPPEMENT DU GROUPE

Dans la poursuite du développement du groupe, une nouvelle obligation verte (« Green Bond ») de 800 millions d'euros a été émise en mars 2018, la troisième pour le groupe en l'espace de 4 ans.

Cette émission de Green bonds a rencontré un très vif succès auprès des investisseurs obligataires, démontrant la pertinence du modèle économique de Paprec et la confiance des marchés financiers dans la capacité de développement à venir du groupe, sur le plan économique comme écologique.

LES CLIENTS DE PAPREC : OFFRES AUX COLLECTIVITÉS

Paprec étoffe et améliore en continu son offre de prestations aux collectivités depuis sa création en 2004. L'année 2018 s'est caractérisée par le gain de nouveaux clients et le renouvellement d'importants contrats. Le taux de renouvellement est de 76,8% et le chiffre d'affaires global de 413,9 M€.

Le gain des principaux contrats de cette année, notamment la collecte sélective de Nanterre, du Grand Lyon et du Grand Belfort, ont été possibles grâce à la qualité de la prestation et de l'expertise technique des équipes, à la capacité du groupe de proposer un rapport qualité/prix attractif ainsi qu'à la réputation de Paprec. Le haut niveau de réactivité et de disponibilité des équipes ainsi que la flexibilité dans la prise de décision sont d'importants atouts qui permettent à Paprec de gagner en compétitivité par rapport à ses concurrents.

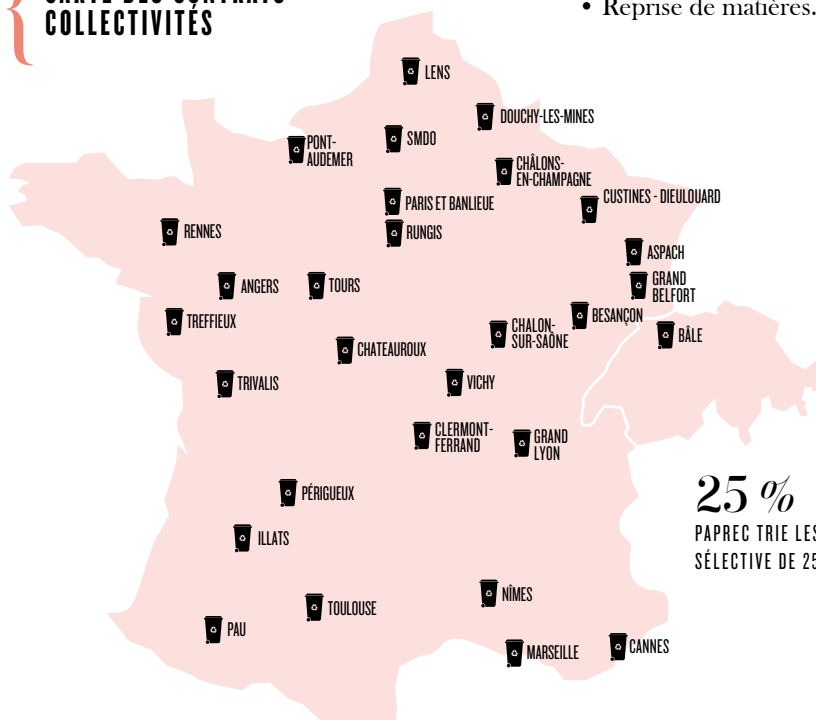
Un dialogue permanent avec les parties prenantes de Paprec, et notamment les populations locales, à travers l'organisation de journées d'informations ou de portes ouvertes, garantit les bonnes relations entre les riverains et Paprec pour un meilleur déroulement des opérations. La modernisation permanente des centres de tri – afin d'offrir de meilleures performances aux clients – a été un élément majeur pour le renouvellement des contrats du Blanc-Mesnil, d'Ange Loire métropole, de Symacure et de Siom Vallée de Chevreuse.

Les synergies développées avec Coved au cours de l'année 2018 ont permis au Groupe PAPREC de devenir le n°1 du tri de la collecte sélective en France.

LES OFFRES À DESTINATION DES COLLECTIVITÉS :

- Collecte de déchets,
- Tri (ordures ménagères, collecte sélective, encombrants, etc.),
- Gestion des déchetteries,
- Gestion déléguée de centres de tri,
- Reprise de matières.

CARTE DES CONTRATS COLLECTIVITÉS



25 %

PAPREC TRIE LES DÉCHETS ISSUS DE LA COLLECTE SÉLECTIVE DE 25 % DES FRANÇAIS

LES CLIENTS DE PAPREC : OFFRES AUX INDUSTRIELS

Dans la continuité de l'année précédente, l'année 2018 a conforté la capacité de Paprec à attirer de nouveaux clients industriels grâce à des offres toujours plus adaptées aux besoins de ses clients. Parmi les principaux contrats gagnés en 2018 se retrouvent des clients tertiaires tels que Klépierre, Décathlon, Disneyland Paris mais aussi Thalès, Procter & Gamble, Franke, Colas Sud-Ouest, Algeco ou encore Andros, avec qui le groupe a signé un contrat sur la durée.

Le service client, la performance des outils industriels mis à disposition et les innovations en matière de création de nouvelles filières de traitement de déchets spécifiques sont autant de raisons qui consolident la confiance des clients envers Paprec. Les succès récents viennent ainsi récompenser l'évolution de l'offre aux industriels élaborée par le groupe, qui renforce son approche sur-mesure, adaptée aux besoins des clients en matière de solutions industrielles de recyclage ou de réemploi et de suivi de la performance.

993,3 M€
CHIFFRE D'AFFAIRES ISSU
DES CONTRATS INDUSTRIELS

99,1 %
TAUX DE PÉRENNISATION
DES CONTRATS

Le groupe a créé un service Grands Comptes en 2018 pour être au plus proche de ses clients et a poursuivi le déploiement de la plateforme en ligne « MyPaprec » permettant à ces derniers de générer des rapports automatiques sur le tonnage ou le taux de recyclage de leurs déchets.

LES OFFRES À DESTINATION DES INDUSTRIELS :

- Collecte de déchets,
- Tri et recyclage des déchets,
- Gestion des déchets dangereux,
- Gestion déléguée des équipements techniques,
- Reprise de matières.

LA GESTION DÉLÉGUÉE CHEZ PROCTER & GAMBLE

Ce contrat gagné en 2018 illustre la capacité de Paprec Group à contribuer à la performance de ses clients en leur permettant d'augmenter le taux de recyclage des déchets générés.

11 collaborateurs ont été déployés en gestion déléguée sur un site de Procter & Gamble à Amiens. La multinationale, qui commercialise des produits de grande consommation, a pour objectif de recycler 100 % de ses déchets d'ici à 2030. Paprec a réussi à faire la différence en proposant des solutions innovantes d'optimisation de la gestion des flux de collecte, et une offre de traçabilité des déchets produits dans l'usine, zone par zone et matière par matière.

UNE DIRECTION PROCHE DES TERRITOIRES

UNE INTÉGRATION STRATÉGIQUE...

L'intégration de Coved en 2018 au sein du Groupe a permis aux deux entreprises d'étoffer leur offre à destination de leurs clients.

Grâce aux savoir-faire apportés par Coved dans les métiers de collecte, nettoyage des espaces publics, tri, traitement, stockage et valorisation des déchets, PAPREC a renforcé son maillage territorial de plus en plus fin, ce qui représente un avantage pour le gain d'importants contrats industriels tout en se positionnant comme acteur majeur de la gestion globale des déchets en France. Coved bénéficie du soutien financier et technique de Paprec ainsi que de sa réputation, ce qui lui donne accès à de plus gros marchés et renforce les liens avec les clients existants.

... GRADUELLE ET DANS LE RESPECT MUTUEL

L'année 2018 a vu des avancées notables, dont le renforcement de la collaboration entre les deux équipes tout en respectant l'identité de Coved et des collaborateurs.

À fin 2018, l'ensemble des services supports de Coved ont été intégrés à l'organisation de Paprec pour créer une structure commune, avec des responsables régionaux. Cette nouvelle organisation renforce les synergies entre les deux groupes. Des séminaires communs Paprec - Coved ont été organisés pour rapprocher les collaborateurs des deux structures et initier l'échange et la communication entre eux. Les salariés Coved ont également participé aux Castors d'or de 2018 et à l'enquête « climat social » habituellement menée au sein de Paprec.

L'intégration de Coved ne s'est pas limitée à l'adoption des modes opératoires de Paprec. Des pratiques de responsabilité sociale de l'entreprise sont également diffusées au sein des nouvelles équipes. Un engagement sur l'augmentation de la valorisation des matières traitées ainsi que sur l'optimisation de la consommation de carburant a ainsi été pris par Coved.

UNE ORGANISATION MATRICIELLE ET ORGANIQUE

Le Groupe PAPREC s'est forgé sur des atouts que sont sa réactivité et sa proximité avec ses clients. Le Groupe a changé son organisation en 2018 autour de cinq grandes directions opérationnelles régionales, afin conforter son ancrage territorial tout en gagnant en efficacité opérationnelle.

L'objectif assumé est de "rapprocher au maximum ceux qui décident des hommes et des femmes du terrain". Cette relative décentralisation s'accompagne d'un pilotage des activités en centrale pour déployer un maximum de synergies.



UN MODÈLE ÉCONOMIQUE RENFORCÉ

UN ÉLARGISSEMENT STRATÉGIQUE

L'année 2018 l'élargissement stratégique du modèle économique du Groupe à l'ensemble des métiers de la gestion des déchets.

La volonté assumée est d'offrir à l'ensemble de nos clients une offre sur-mesure pour la gestion de leurs déchets qui garantisse les meilleurs taux de recyclage, la meilleure valorisation dans le respect de la hiérarchie des modes de traitement des déchets, à un coût compétitif.

DE NOUVELLES OFFRES POUR UN SERVICE RÉACTIF OPTIMAL

Le Groupe maintient son ambition vers des taux de valorisation matière les plus hauts du secteur. Son offre de recyclage global se développe sur tous les déchets, tous les territoires, en adéquation avec la réglementation.

Paprec se développe également dans les nouvelles technologies avec de nombreuses innovations: véhicules de collecte connectés et géo-guidés, numérisation des tournées, partage des données via un portail sécurisé personnalisé, Centre d'Analyse et d'Expertise digitale...

D'autres innovations métiers permettent par exemple d'offrir aux collectivités un service de collecte robotisée.

La valorisation de la biomasse et des déchets organiques est également un axe de développement important de la stratégie du Groupe. L'enjeu est de produire à la fois de l'énergie renouvelable compétitive, via la méthanisation ou la valorisation énergétique, mais aussi de proposer un compostage et qualité et un retour à la terre de la matière organique, dans le respect de l'environnement. C'est tout l'enjeu des développements de Coved dans la valorisation organique ou de la prise de participation chez Inova.

Le Groupe a ainsi développé un savoir-faire dans la conception, la construction et l'exploitation d'unités de valorisation organique et plateformes de compostage, mais aussi installations de pré-traitement mécanique des ordures ménagères.

UN SAUT VERS L'ÉNERGIE

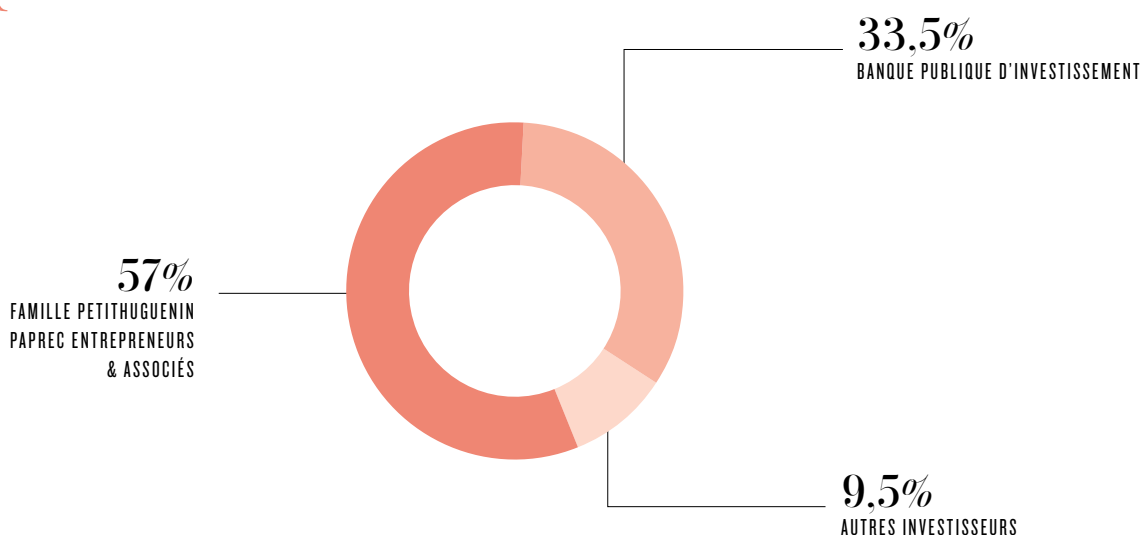
Le Groupe a également développé des solutions de tri matière, valorisation organique, waste-to-energy, méthaniseurs et unités de valorisation énergétique - à partir de biomasse notamment.

Il s'agit de poursuivre la valorisation des déchets non-recyclables sous forme de matière pour produire une énergie renouvelable, locale et compétitive dans une démarche d'Écologie Industrielle et Territoriale.



UNE ORGANISATION PÉRENNE AU SERVICE DE LA PERFORMANCE

STRUCTURE CAPITALISTIQUE DU GROUPE



LA GOUVERNANCE DU GROUPE

Paprec a structuré sa gouvernance autour des instances suivantes :

- Le Conseil de Surveillance : composé des principaux actionnaires de Paprec, en charge de rendre compte aux actionnaires du bon fonctionnement de l'entreprise ;
- Le Comité Exécutif : instance de pilotage du groupe, composé de dix-neuf membres (dont Jean-Luc Petithuguenin, le Directeur général, les Directeurs généraux adjoints du groupe et les Directeurs délégués) ;

- Le Comité d'Audit : instance dont la mission est de veiller à la bonne gestion des risques auxquels le groupe est exposé et de valider les processus de contrôle interne ;
- Le Comité Stratégique ;
- Le Comité des Nominations et des Rémunérations ;
- Le Comité Immobilier ;
- Des comités spécifiques sur les sujets opérationnels (ressources humaines, sécurité, etc.).

LA GOUVERNANCE DE LA RSE

Au sein de Paprec, le pilotage de la RSE est directement assuré par la direction générale et le président. La démarche est diffusée et adoptée par l'ensemble des métiers avec la volonté partagée de construire une entreprise à l'image de ses valeurs.

Adhérent au Pacte Mondial des Nations Unies depuis 2005, Paprec est également investi dans des initiatives d'entreprises engagées à travailler ensemble pour développer de meilleures pratiques environnementales. Paprec Group est ainsi membre de l'association des entreprises pour l'environnement (EpE), de l'association OREE qui travaille sur les questions d'écologie

industrielle et territoriale, et du Collège des Directeurs du Développement Durable (C3D). Paprec Group, par l'intermédiaire de Sébastien Ricard, Directeur du Développement Durable et des Affaires Publiques, siège également au conseil d'administration de l'Institut de l'Economie Circulaire. Enfin, le président-fondateur de Paprec Group, Jean-Luc Petúthuguenin, est, depuis fin 2017, président de la division Papier du Bureau International du Recyclage (BIR), organisation professionnelle fédérant les industriels du recyclage et, à ce titre, vice-président et membre du Comité exécutif du BIR.

20%

D'ADMINISTRATEURS INDÉPENDANTS
AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

PAPREC S'ENGAGE EN FAVEUR
DE LA BIODIVERSITÉ

Paprec Group a pour objectif d'œuvrer à l'excellence environnementale et construit son modèle économique autour d'activités fortement contributrices à la protection de l'environnement telles que le recyclage des déchets et leur utilisation pour la fabrication de matières premières. Le groupe s'est donc naturellement engagé en juillet 2018, à travers la signature de l'engagement « act4nature », à intégrer des actions de préservation de la biodiversité dans l'ensemble de ses activités.

Un « Plan d'Actions Biodiversité » est en cours de rédaction au sein du groupe. Il regroupera l'ensemble des actions mises en œuvre par Paprec dans le cadre de la protection de la biodiversité et de la sensibilisation des collaborateurs

18%

D'ADMINISTRATEURS FÉMININS AU SEIN
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

avec notamment un volet concernant les activités d'enfouissement du Groupe. A terme, l'ensemble des sites du groupe seront intégrés à ce Plan d'Actions.

Par ailleurs, le centre Paprec Agro, lancé en juillet 2018 en Dordogne, représente l'une des initiatives du Groupe en termes de préservation de la biodiversité. Ce centre est dédié à la fabrication de compost à partir des boues de station d'épuration ou de déchets verts. L'objectif final de ce site étant la restauration de la fertilité des sols à travers des procédés naturels. Le projet a été distingué en avril 2019 par la Commission Européenne et le Prix du Développement Durable, remis par le Vice-Président Franz TIMMERMANS.

LES ENJEUX RSE DU GROUPE

L'ACTIVITÉ DE RECYCLAGE DE PAPREC CONTRIBUE DE MANIÈRE INTRINSÈQUE AU DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA SOCIÉTÉ. EN 2016, PAPREC A MIS À JOUR SON ANALYSE DE MATÉRIALITÉ AFIN DE PRENDRE EN COMPTE LES ÉVOLUTIONS DES DEMANDES DES PARTIES PRENANTES ET L'ANALYSE DE SA CONTRIBUTION AUX OBJECTIFS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE.

Une dizaine d'entretiens ont été réalisés en 2016 auprès de parties prenantes internes au sein de Paprec afin d'identifier les attentes des parties prenantes externes et l'impact sur l'activité de Paprec. Au-delà de ces entretiens, l'évaluation de l'impact sur l'activité de Paprec a été enrichie par la prise en compte des risques financiers, du contexte réglementaire et du risque de réputation associés à chaque enjeu.

La perception des attentes des parties prenantes externes a également été affinée par l'évaluation

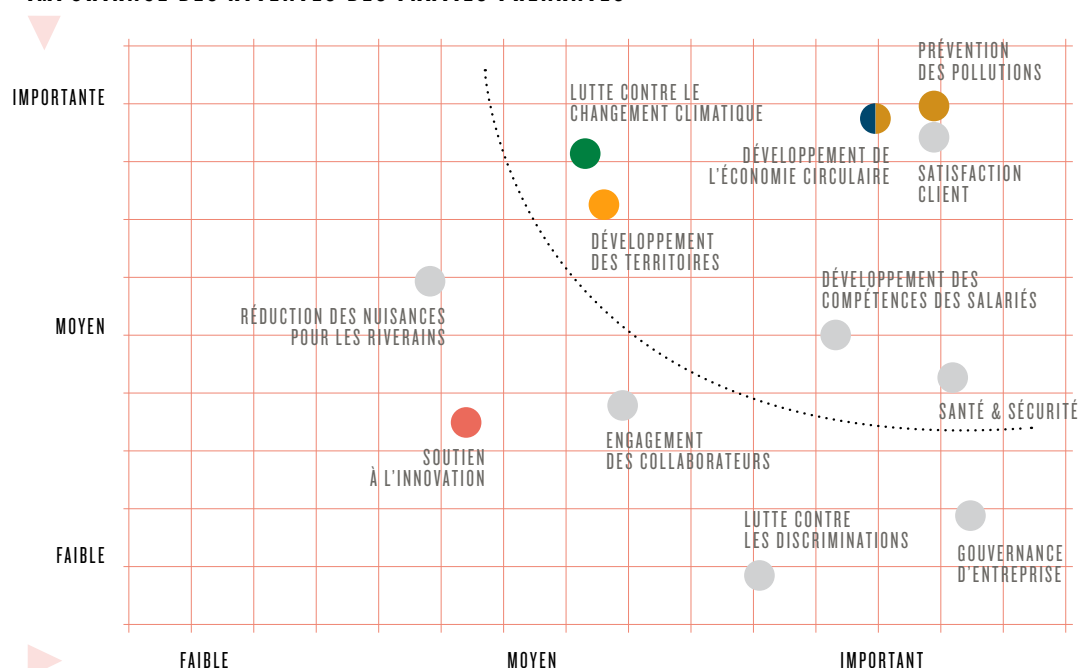
des enjeux considérés comme matériels par les pairs de la société.

Ce travail d'identification et d'évaluation des enjeux matériels du Groupe se poursuit chaque année.

Les enjeux RSE significatifs de Paprec sont présentés dans la matrice de matérialité ci-après. Pour chaque enjeu, Paprec a identifié l'Objectif du Développement Durable auquel il contribue, confirmant sa capacité à répondre aux défis du développement durable posés au niveau mondial.



IMPORTANCE DES ATTENTES DES PARTIES PRENANTES



IMPORTANCE DE L'ENJEU POUR LA PERFORMANCE ÉCONOMIQUE DE L'ENTREPRISE

L'atteinte de ces objectifs nécessite l'implication des gouvernements mais aussi des entreprises et de la société civile.

Dans ce contexte et dans le cadre de la revue de son analyse de matérialité, Paprec a décidé sa contribution aux Objectifs du Développement Durable. Les principaux objectifs auxquels le groupe contribue sont les suivants :

9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURES
 Grâce aux investissements réalisés dans les infrastructures de collecte et de tri à la pointe de la technologie et en travaillant à améliorer la qualité du recyclage, Paprec contribue à développer des infrastructures qui participent au développement et à l'atteinte des objectifs environnementaux globaux.

11 VILLES & COMMUNAUTÉS DURABLES
 La gestion des déchets est l'un des services de base nécessaire pour poursuivre le développement des villes tout en optimisant la gestion des ressources.

12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES
 La consommation et la production durables visent à «faire plus et mieux avec moins». En favorisant le recyclage des déchets et l'économie circulaire et en s'attachant à respecter des modes de production plus durable, Paprec contribue à cet objectif.

13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES
 La production de Matières Premières Issues du Recyclage permet d'éviter des émissions de gaz à effet de serre et d'économiser des ressources naturelles.

17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS
 Des partenariats efficaces entre les gouvernements, le secteur privé et la société civile sont nécessaires pour un programme de développement durable réussi. Paprec contribue activement à la promotion de l'économie circulaire en travaillant en partenariat avec les autorités publiques, ses fournisseurs et au sein des fédérations professionnelles.





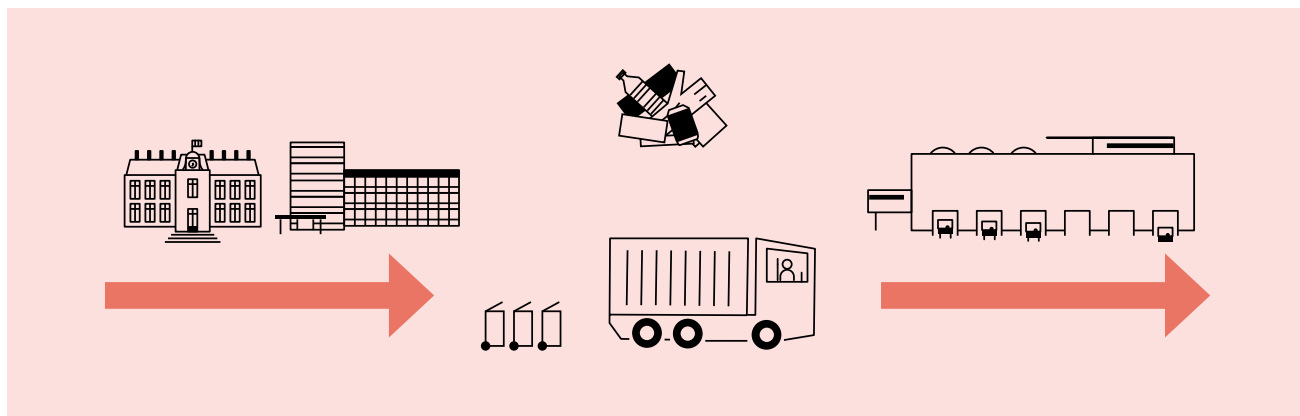
LA COLLECTE
DES
DÉCHETS

LES ENJEUX RSE LIÉS À LA COLLECTE DE DÉCHETS



ENJEUX RSE	IMPACT SUR L'ACTIVITÉ PAPREC	ACTIONS MISES EN ŒUVRE
LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE	<ul style="list-style-type: none"> • RÉDUCTION DES COÛTS OPÉRATIONNELS (CARBURANTS) • RÉDUCTION DE L'EXPOSITION À UN PRIX DU CARBONE 	<ul style="list-style-type: none"> • DÉPLOIEMENT DE SYSTÈMES DE TÉLÉMÉTRIE • OPTIMISATION DES TOURNÉES DE COLLECTE
SATISFACTION CLIENT	<ul style="list-style-type: none"> • AUGMENTATION ET MAINTIEN DES PARTS DE MARCHÉS 	<ul style="list-style-type: none"> • SOLUTIONS ADAPTÉES ET PERSONNALISÉES EN FONCTION DES BESOINS CLIENTS
SANTÉ & SÉCURITÉ	<ul style="list-style-type: none"> • PRÉSERVATION DE LA SANTÉ DES EMPLOYÉS • PRÉSERVATION DE LA RÉPUTATION DE L'ENTREPRISE 	<ul style="list-style-type: none"> • SENSIBILISATION À DESTINATION DES CHAUFFEURS DE CAMIONS • SUIVI DES ACCIDENTS ET MISE EN PLACE DE PLANS D'ACTIONS

LES ACTIVITÉS



LES MÉTIERS DE LA COLLECTE



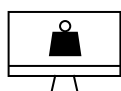
CHAUFFEUR ET RIPEUR

Ils collectent les déchets à recycler (en bennes, containers, bacs etc.)



MÉCANICIEN

Il assure la réparation et maintenance du parc de machines, camions, chariots et engins.



AGENT DE BASCULE

Il accueille les clients et fournisseurs sur les sites, pèse les marchandises sur le pont bascule et saisit informatiquement les informations de pesée.



COMMERCIAL

En charge de la réponse aux appels d'offres mais aussi d'assister les agences dans le suivi des marchés en cours, son objectif est d'apporter des solutions optimales de collecte et de recyclage aux clients.



AGENT DE PLANNING

Interface entre le client et les chauffeurs, il planifie les tournées d'enlèvement.

51,7%

DES CAMIONS DU GROUPE
AUX NORMES EURO 5, EURO 5 EEV ET EURO 6

ASSURER LA TRAÇABILITÉ DES DÉCHETS

Paprec accorde une grande importance à la garantie de la traçabilité des déchets collectés et valorisés, étant donné que ce sujet constitue un enjeu majeur pour ses clients en termes de suivi de la performance et d'obligation de reporting.

Pour cela, l'ensemble des nouveaux centres de tri sont équipés pour identifier et tracer les déchets qui y circulent. Plusieurs innovations et outils numériques ont été développés pour améliorer et faciliter le suivi des quantités de déchets collectés.

Le programme Nodus, initié en 2014 par des équipes Coved, vise à simplifier et à dynamiser le reporting à destination des clients à l'aide de nouveaux services numériques qui améliorent la performance interne avec une remontée de données dématérialisées et augmentent la traçabilité des informations grâce à un reporting automatisé. Une autre solution innovante mise en œuvre en 2018 consiste à équiper d'appareils photos les bennes à ordures ménagères dédiées à la collecte des DIB (déchet industriel banal), permettant ainsi une amélioration de la qualité du tri et une fiabilisation des informations remontées aux clients, notamment celles contenues dans les fiches de déclassement des déchets collectés.



DÉVELOPPER UNE OFFRE PERSONNALISÉE

Ces dernières années, le groupe a misé sur le développement d'offres de service personnalisées afin de répondre de manière plus pertinente aux besoins des clients, collectivités comme entreprises. Cette capacité à s'adapter au contexte spécifique de chaque client représente un avantage concurrentiel.

Les visites de site menées par des commerciaux en amont de l'élaboration de l'offre ainsi que les investissements conséquents effectués lors du début de partenariats constituent également le gage d'une meilleure qualité de service, adaptée aux réels besoins du client.

La satisfaction client, mesurée à l'aide de questionnaires, constitue la base de plans d'action visant une amélioration de l'offre proposée.

L'APPROCHE SUR-MESURE ET L'EXPERTISE DE PAPREC SUR LA TRAÇABILITÉ SÉDUIT AIRBUS

Afin d'assurer la traçabilité des résidus de fabrication dans l'usine d'Airbus de Bouguenay, à Nantes, Paprec a mis en place un système innovant qui consiste à recueillir les copeaux d'aluminium-lithium qui tombent lors de la fabrication de caissons centraux pour avions dans des briqueteuses (machines permettant de réduire le volume des copeaux afin de limiter les coûts de traitement et de transport) avec un système de chargement dans de grands sacs (big bags) et non plus dans des bennes. Cette nouvelle technique a deux avantages, le stockage des big bags chez le client garantissant leur traçabilité, et la diversification des filières de valorisation grâce au transport en camion tautliner qui permet de charger plus de matériaux en toute sécurité et qui couvre de plus longues distances.

ENRICHIR L'OFFRE PAPREC PAR L'INTÉGRATION DE L'EXPERTISE COVED

L'intégration de Coved a permis d'enrichir l'offre de collecte des déchets du groupe notamment concernant la collecte d'ordures ménagères et l'activité de traitement mécano-biologique (imbrication d'opérations de tri, de compostage et de méthanisation dans le traitement des ordures ménagères pour en optimiser le traitement). Ces éléments ont été intégrés à l'offre générale du groupe pour proposer aux clients des solutions plus performantes et intégrées.

PLACER L'INNOVATION AU CŒUR DE LA COLLECTE

Le besoin de conformité du client à la réglementation en matière de traçabilité des déchets est un aspect que Paprec veille à inclure dans ses offres et services ; le groupe a, par exemple, adapté son activité de collecte des DEEE (déchets d'équipements électriques et électroniques) en améliorant leur traçabilité à travers d'importants investissements sur ses sites.

La publication en 2018 de la feuille de route économie circulaire du gouvernement, qui reprend l'objectif fixé par la LTECV de collecte de 100% des déchets recyclables, a une incidence directe sur l'activité de collecte de Paprec.

Le groupe devra adapter son offre aux collectivités, elles-mêmes soumises à l'atteinte de cet objectif.

Le groupe détient déjà un avantage sur certains sujets phares annoncés dans la feuille de route. La modernisation des centres de tri Paprec et la mise à niveau des centres Coved qui est actuellement en cours permet de fournir un travail précis et de haute qualité tout en répondant aux attentes réglementaires de simplification et d'harmonisation du tri des déchets.

D'autres projets sont en place pour améliorer l'efficacité de la collecte de déchets. En février 2018, un projet de collecte et d'acheminement des déchets propres et secs d'entreprises basées à Paris a été lancé avec la Mairie de Paris. Des triporteurs électriques, des boîtes spéciales de récupération ainsi que des navettes fluviales électriques sont utilisées afin de réduire l'empreinte carbone du processus.

Le transport fluvial des déchets est également une solution de collecte à laquelle Paprec a recours depuis plusieurs années, considérée comme une solution d'avenir respectueuse de l'environnement par rapport aux modes de collecte traditionnels. L'objectif de Paprec est de faire transiter, d'ici 2020, 50% des déchets de chantiers franciliens collectés par voie fluviale.

PAPREC DÉVELOPPE LA COLLECTE ROBOTISÉE

En partenariat avec Nord Engineering, coved a déployé un système de collecte robotisée en points d'apports volontaires, notamment dans le Sud de la France. Cette innovation technologique est une avancée capitale pour réduire la pénibilité mais aussi impliquer davantage les citoyens dans leur geste de tri.







RECYCLAGE
&
VALORISATION

25

LES ENJEUX RSE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE TRI ET DE RECYCLAGE

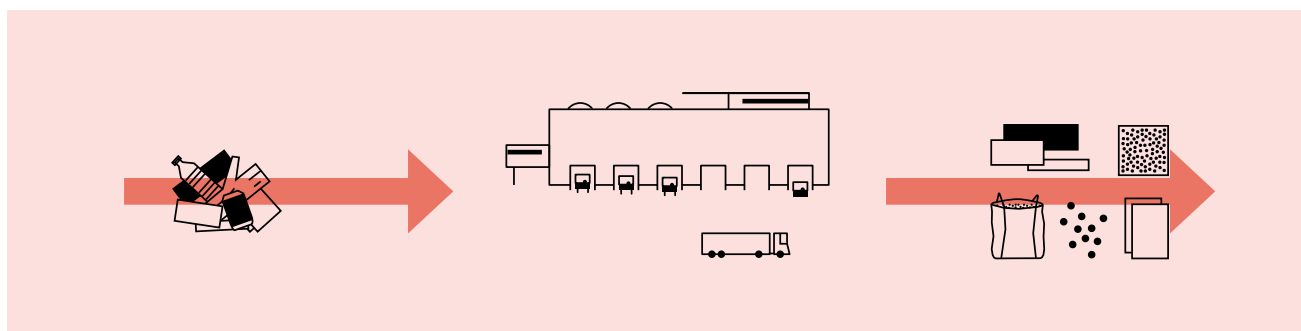
ENJEUX RSE	IMPACT SUR L'ACTIVITÉ PAPREC	ACTIONS MISES EN ŒUVRE
CONTRIBUTION AU DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE	<ul style="list-style-type: none"> • AUGMENTATION DES VENTES DE MATIÈRES PREMIÈRES ISSUES DU RECYCLAGE (MPIR) • AVANTAGE CONCURRENTIEL LORS DES RÉPONSES AUX APPELS D'OFFRES 	<ul style="list-style-type: none"> • INVESTISSEMENT DANS DES ÉQUIPEMENTS PERFORMANTS • CO-INNOVATION AVEC LES FOURNISSEURS D'ÉQUIPEMENTS
SANTÉ & SÉCURITÉ	<ul style="list-style-type: none"> • PRÉSERVER LA SANTÉ DES COLLABORATEURS • PRÉSERVER LA RÉPUTATION DE L'ENTREPRISE 	<ul style="list-style-type: none"> • SENSIBILISATION DES EMPLOYÉS À LA POLITIQUE SÉCURITÉ DU GROUPE • CERTIFICATION OHSAS 18001 • AUDITS SÉCURITÉ
PRÉVENTION DES POLLUTIONS	<ul style="list-style-type: none"> • RÉDUCTION DES COÛTS OPÉRATIONNELS • RESPECT DE LA RÉGLEMENTATION (ICPE) 	<ul style="list-style-type: none"> • MISE EN PLACE DE SYSTÈMES DE MANAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT ET CERTIFICATION ISO 14001
ENGAGEMENT DES COLLABORATEURS	<ul style="list-style-type: none"> • AUGMENTATION DE LA PRODUCTIVITÉ ET DE LA QUALITÉ DE SERVICE 	<ul style="list-style-type: none"> • ACTIONS DE FORMATION À DESTINATION DES COLLABORATEURS • POLITIQUE DE PROMOTION INTERNE

76,1%
DE TAUX DE RECYCLAGE GLOBAL

3,4 M€
DÉDIÉS À L'INNOVATION ET LA R&D



LES ACTIVITÉS



LES MÉTIERS DANS NOS USINES DE TRI ET RECYCLAGE



TRIEUR

En supprimant les indésirables des flux, il est le garant de la qualité sortante des matières mises en balles.



CONDUCTEUR D'ENGINS

Il alimente la fosse, aide mécaniquement au tri des déchets, transporte les Matières Premières Issues du Recyclage, et charge les camions



CHEF DE PRESSE, DE BROYEUR, D'EXTRUDEUSE OU DE CISAILLE

En charge de conduire sa machine, il en règle les nombreux paramètres pour en sortir un produit homogène de qualité.



CHEF D'ÉQUIPE

Il encadre l'équipe de trieurs et remonte les dysfonctionnements de la chaîne auprès du responsable d'exploitation.



TECHNICIEN ET AGENT DE MAINTENANCE

Il effectue l'entretien préventif des machines, maintient les outils de production en bon état de fonctionnement, détecte les pannes et réalise des dépannages.



RESPONSABLE D'EXPLOITATION

Il assure la gestion administrative du personnel de l'unité et du stock, il coordonne les activités de production et planifie les chargements de marchandises en coordination avec FCR (la cellule de vente du groupe).

ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES DANS LE SECTEUR DU RECYCLAGE

La feuille de route gouvernementale pour l'économie circulaire, fixe un objectif de recyclage de 100% du plastique. Cette ambition impacte l'activité de tri et de recyclage de Paprec qui propose des mesures pour améliorer la quantité et la qualité des déchets triés ainsi que leur recyclage et leur valorisation. De même, dans le cadre de la LTECV qui affiche un objectif de réduction de 50% des déchets stockés en décharge d'ici 2025, une circulaire du ministère des finances a été publiée en 2018, pénalisant tout dépassement des seuils de déchets stockables par décharge par une amende de 150 euros/tonne. Le groupe a donc adapté ses pratiques et a poursuivi ses investissements dans des procédés de tri innovants pour améliorer le taux de recyclage et ainsi valoriser un plus grand nombre de déchets. La sensibilisation des clients à la réduction de la quantité de déchets générée s'inscrit également dans les pratiques du groupe.

LE GAIN DU CONTRAT DE TRI DE LA COLLECTE SÉLECTIVE DU GRAND LYON

Grâce au haut niveau de maîtrise technique affiché par les équipes impliquées, Paprec remporte en 2018 le lot principal de la collecte sélective du Grand Lyon, soit 41 000 tonnes à trier par an. Un contrat signé pour les sept prochaines années pour un chiffre d'affaires cumulé de 45 millions d'euros.

Pour atteindre le niveau de valorisation de 92% à 97% des déchets sur lequel Paprec s'est engagé, un nouveau centre de tri de collecte sélective de 60 000 tonnes sera construit. Il sera équipé de plusieurs outils innovants tels que des trieurs optiques ou encore, innovation première en son genre, d'un robot en charge du sur-tri.

L'INNOVATION POUR AMÉLIORER LE TAUX DE RECYCLAGE

L'augmentation du taux de valorisation des déchets répond non seulement à des obligations réglementaires mais permet aussi de réduire l'impact environnemental de Paprec et d'augmenter les émissions de gaz à effet de serre évitées.

Afin d'atteindre des taux de recyclage plus élevés, le groupe mise sur l'innovation et entreprend des travaux ambitieux. Par exemple, le développement de nouveaux procédés pour un recyclage de haute qualité des films plastiques, afin de pallier l'arrêt des importations par la Chine. Des expérimentations sur l'amélioration de la valorisation des chutes de matières issues de la fabrication des pots de yaourt ont également été réalisées en 2018.

Paprec œuvre également, en collaboration avec plusieurs acteurs dont l'ADEME, à la création d'une filière de recyclage du plastique PET opaque blanc qui est de plus en plus utilisé dans les emballages mais qui reste difficilement recyclable.

En 2018, Paprec Recyclage et Groupe Guillin, leader européen en solution d'emballages alimentaires, se sont associés pour lancer le projet REUSAL. Cette coopération vise à accélérer le tri et le recyclage des barquettes plastiques en PET et à renforcer l'écoconception des produits mis en marché. Les deux entreprises ont ainsi décidé de mettre en commun leurs moyens de recherche et de développement pour travailler au lancement d'une unité spécifique de récupération, de traitement et de régénération au grade alimentaire des emballages alimentaires plastique, selon le principe de « barquette à barquette ».

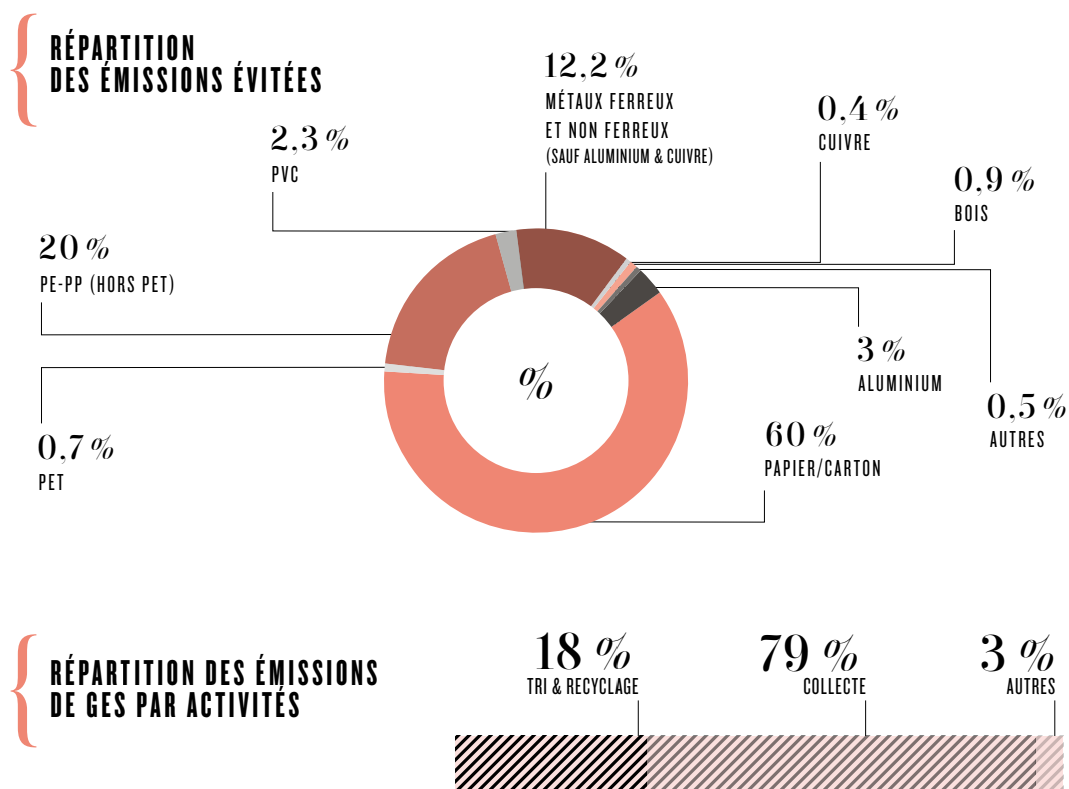
POUR UNE PLANÈTE PLUS VERTE

RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GES

Bien que l'activité de recyclage ait par essence un impact positif sur le changement climatique, Paprec est conscient de la nécessité de réduire l'impact environnemental lié à la conduite de ses opérations. Les principales émissions de gaz à effet de serre proviennent de la consommation de carburants des véhicules de collecte et de l'énergie nécessaire au fonctionnement des centres de tri et des usines. Avec l'acquisition de COVED en 2017, les émissions de méthane liées à l'enfouissement des déchets deviennent également un poste d'émissions de gaz à effet de serre important pour le groupe.

Depuis 2011, Paprec suit l'évolution de ses émissions de gaz à effet serre liées aux consom-

mations d'énergie par l'intermédiaire d'un outil basé sur la méthode du GHG Protocol®. En 2018, les émissions de gaz à effet de serre du groupe se sont élevées à 323.5 ktéqCO² (scope 1 et 2), dont 191,7 ktéq liées aux activités de recyclage (issues à 72% de la collecte et à 23% des opérations industrielles). Au-delà des émissions du groupe, le recyclage permet surtout d'économiser l'énergie dite de « première fonte » et d'éviter les émissions de GES nécessaires à la fabrication des matières premières vierges, et participe ainsi à la préservation des ressources naturelles. C'est l'une des raisons pour lesquelles Paprec a investi plus de 1,2 milliards d'euros dans son outil industriel depuis 1994, afin d'avoir les taux de recyclage les plus performants. En 2018, les activités de Paprec ont permis d'éviter l'émission de 4 M téqCO².







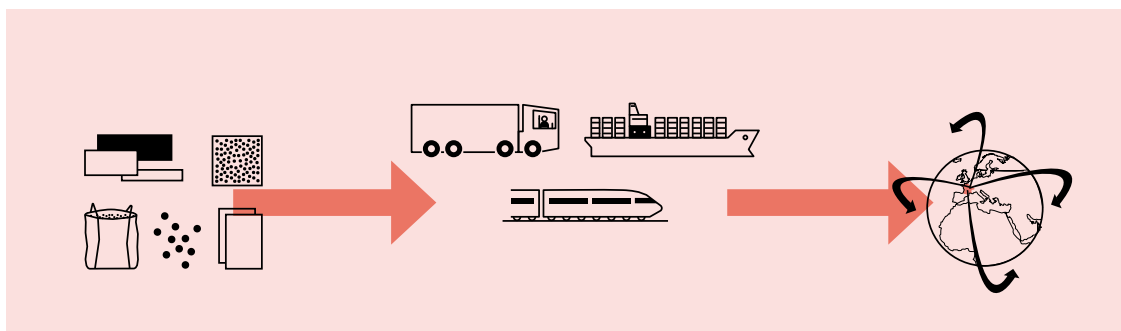
VENTE DE
MATIÈRES PREMIÈRES
ISSUES DU RECYCLAGE

LES ENJEUX RSE LIÉS À LA FABRICATION ET À LA VENTE DE MATIÈRES PREMIÈRES ISSUES DU RECYCLAGE

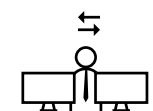
ENJEUX RSE	IMPACT SUR L'ACTIVITÉ PAPREC	PRINCIPALES ACTIONS MISES EN ŒUVRE
<p>CONTRIBUTION AU DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE</p>	<ul style="list-style-type: none"> • DIFFÉRENCIATION VIS-À-VIS DES CONCURRENTS SUR LA QUALITÉ DES MATIÈRES PRODUITES ET CAPACITÉ À MAINTENIR LES VENTES DANS UN CONTEXTE DIFFICILE • AMÉLIORATION DE LA SATISFACTION CLIENT • CROISSANCE DE LA DEMANDE DES MATIÈRES PREMIÈRES ISSUES DU RECYCLAGE 	<ul style="list-style-type: none"> • CONTRÔLES QUALITÉ • RELATIONS PERMANENTES ENTRE LES AGENCES ET LA CELLULE DE VENTE (FCR) POUR AJUSTER RAPIDEMENT LA PRODUCTION AUX BESOINS CLIENTS • PARTICIPATION À DES ÉVÈNEMENTS DE PROMOTION DU RECYCLAGE ET DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE
<p>LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE</p>	<ul style="list-style-type: none"> • RÉDUCTION DES COÛTS OPÉRATIONNELS (CARBURANTS) • RÉDUCTION DE L'EXPOSITION À UN PRIX DU CARBONE 	<ul style="list-style-type: none"> • RATIONALISATION DES FLUX LOGISTIQUES DES CELLULES DE VENTE • DÉVELOPPEMENT DU FRET MULTI-MODAL



LES ACTIVITÉS



LES MÉTIERS DE LA VENTE DE MATIÈRES PREMIÈRES ISSUES DU RECYCLAGE



En 2018, les autorités chinoises ont, à travers le programme « National Sword », drastiquement réduit les quotas d'importation des matières premières issues du recyclage sur leur territoire. Des contrôles extrêmement sévères sur la qualité des produits exportés ont également été instaurés. Ces contraintes impactent directement l'activité des professionnels de l'industrie du recyclage en Europe, en particulier sur les matières plastique et carton.

Face à cette décision de la Chine, Paprec a adapté sa stratégie afin d'augmenter la qua-

lité de ses matières recyclées conformément aux nouvelles attentes du pays et pouvoir ainsi maintenir sa présence sur ce marché. Le personnel en agence a notamment suivi des formations pour adapter le contrôle des lots en sortie d'usine et s'assurer qu'ils répondent aux attentes chinoises.

La réactivité de Paprec face à cette crise et l'importance accordée à la qualité des produits, ont permis au groupe d'éviter des situations de surcharge des stocks aux conséquences financières graves.

SOUTENIR LA TRANSITION VERS L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

LE GROUPE DÉFEND UNE VISION DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE QUI S'INSCRIT DANS SON TERRITOIRE, QUI PORTE LE DYNAMISME TERRITORIAL ET QUI APORTE UN BÉNÉFICE GLOBAL À LA COMMUNAUTÉ.

LE PARTAGE D'EXPERTISES EN FAVEUR DU RECYCLAGE

Paprec suit de près les évolutions réglementaires du secteur du recyclage et collabore avec la FEDEREC (Fédération Professionnelle des Entreprises du Recyclage), la FNADE (Fédération Nationale des Activités de la Dépollution) et la CME (Confédération des Métiers de l'Environnement) pour répondre aux ambitions gouvernementales de la « Feuille de Route Economie Circulaire ». Les recommandations et propositions de Paprec et de ses partenaires visent à renforcer la filière du recyclage et à orienter la demande vers des matières recyclées.

Paprec a signé fin 2018 une convention de trois ans avec France Nature Environnement, acteur de référence de la transition écologique depuis 50 ans. Parmi les actions déjà menées dans le cadre de cette convention : la rédaction, avec Coved Environnement, d'un référentiel d'évaluation de la valeur ajoutée environnementale, sociale et sociétale des démarches mises en œuvre par le Groupe en matière d'économie circulaire ou encore des échanges d'expertises au niveau national sur des thématiques diverses de l'économie circulaire (plastique, BTP, biodiversité, méthanisation, etc.).

INNOVER POUR AMÉLIORER EN CONTINU LA QUALITÉ DES MATIÈRES PREMIÈRES

L'innovation occupe une place stratégique pour Paprec. Il s'agit de mieux recycler les produits d'aujourd'hui, d'anticiper la recyclabilité des produits de demain et d'améliorer les conditions d'exploitation de ses sites.

8,9

MILLIONS DE TONNES DE DÉCHETS RECYCLÉS
(+ 9 % PAR RAPPORT À 2017)





JEAN-PHILIPPE CARPENTIER

PRÉSIDENT DE FEDEREC

Les entreprises de FEDEREC ont pour activité la collecte, le tri, le recyclage des déchets industriels et ménagers ainsi que la commercialisation des matières premières issues du recyclage. Elles sont un maillon incontournable de la transformation du déchet en ressource et une réponse à la lutte contre le dérèglement climatique, la dégradation de l'environnement, l'utilisation massive des ressources naturelles. Ces phénomènes bousculent notre mode de société et nous obligent à changer de paradigme, nos entreprises ont un rôle déterminant à jouer dans cette transition écologique.

QUELS AURONT ÉTÉ LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2018 POUR LA PROFESSION ?

L'année 2018 a été rythmée par un calendrier législatif chargé et une forte actualité. Le portage de propositions auprès des pouvoirs publics, que ce soit dans les instances de concertation ou via des rendez-vous avec les décideurs politiques a permis à la Fédération de se positionner et d'être reconnue comme un des acteurs majeurs de la Feuille de Route pour l'Économie Circulaire (FREC). Dans la continuité de cette dynamique, le Projet de loi économie circulaire devrait être discuté au Parlement dans la seconde partie de l'année 2019.

L'année 2018 a également été celle d'une crise sans précédent pour l'industrie du recyclage, celle du manque d'exutoires pour les déchets ultimes issus du traitement des déchets des entreprises. La fermeture des frontières de la Chine, la reprise de l'activité économique et les mesures incitatives telle que la prime à la conversion ont augmenté le nombre de déchets ultimes produits dans un contexte de baisse des capacités de stockage. Du fait de l'accumulation des déchets ultimes sur les sites de recyclage, certaines filières ont été mises à l'arrêt avec des incidences sur l'ensemble de la chaîne. Ce phénomène risque de se reproduire dans la seconde partie de l'année 2019.

QUELLES SOLUTIONS APPELEZ-VOUS POUR FAIRE FACE AU MANQUE D'EXUTOIRES DE DÉCHETS ULTIMES ?

Pour sortir de cette impasse, notre secteur appelle à une politique publique à même de créer les conditions nécessaires au développement de nouveaux débouchés pour les 8 millions de tonnes de déchets détournés de l'enfouissement.

En particulier, de nouvelles filières de recyclage doivent être déployées et dans le même temps la filière CSR doit être développée. De plus, la diminution de l'enfouissement ne pourra se faire sans une politique très ambitieuse en matière d'éco-conception.

A plus court terme, FEDEREC souhaite que soit rendu possible un décloisonnement régional dans les zones particulièrement tendues afin d'acheminer les déchets ultimes vers des installations d'enfouissement présentant encore des capacités. Face à l'urgence, il est également nécessaire d'allouer des capacités supplémentaires afin de gérer l'urgence et ainsi éviter une crise économique, sanitaire et environnementale.





LA SÉCURITÉ DES SITES
ET DES COLLABORATEURS,
UNE PRIORITÉ DU GROUPE



UNE DÉMARCHE D'AMÉLIORATION CONTINUE POUR PRÉVENIR LES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

L'organisation de la direction QSE (Qualité, Sécurité, Environnement) a évolué en 2018 afin de s'adapter à la croissance rapide du groupe. Une seule et unique équipe, regroupant Paprec, Coved, Delta et Ikos, a été formée et 9 managers QSE régionaux ont été déployés sur le territoire dans le but de renforcer la sécurité des sites.

Dans une démarche d'amélioration continue, la nouvelle direction continue la sensibilisation des agences à l'importance du sujet de la QSE.

Le déploiement des certifications environnementales des agences est toujours en cours. En 2018 ce sont 64,15% des sites industriels qui en disposaient d'au moins une, type certification ISO 14001. L'objectif à terme étant d'avoir 100% des sites disposant d'au moins une certification environnementale. En 2018, 71 audits internes de sites (Paprec et Coved) ont été réalisés - audits de prévention sécurité, audits de certification ISO et audits internes confondus. Les audits de certification donnent systématiquement lieu à des plans d'action basés sur les recommandations des auditeurs dont la mise en œuvre et le niveau d'avancement sont suivis par les responsables de site.



LA PRÉVENTION DU RISQUE INCENDIE

Parmi les principaux risques environnementaux, le risque incendie est très important. Plusieurs incendies ont eu lieu en 2018, confirmant la nécessité de maintenir un niveau d'investissements annuels important pour limiter l'occurrence de ce risque.

Un service dédié à la gestion des incendies a ainsi été créé. Il est constitué de deux pompiers en charge des audits incendie et de la diffusion de recommandations et de consignes pour améliorer la gestion de débuts de feu. Les résultats se sont vite fait ressentir avec la réduction des développements d'incendies au sein des sites.

8,1 M€
DÉDIÉS A LA PROTECTION
DE L'ENVIRONNEMENT

71
AUDITS RÉGLEMENTAIRES INTERNES
RÉALISÉS

ASSURER LA SÉCURITÉ DES COLLABORATEURS

La santé-sécurité de ses collaborateurs est un enjeu prioritaire pour le groupe. Dans un secteur industriel où les risques de santé-sécurité sont importants (accidents de la route, incendies, répétitivité et pénibilité du travail, etc.), le groupe s'efforce de garantir les conditions de travail les plus sûres.

L'une des actions phares de l'année 2018 est le déploiement d'une formation aux responsables de sites, avec environ 90% des managers formés à fin décembre. Cette formation d'une journée a pour objectif de sensibiliser à la culture sécurité et d'assurer l'application du Manuel Sécurité sur tous les sites. Des réunions bimensuelles entre les managers concernés et la direction QSE sont organisées pour partager les bonnes pratiques et échanger sur les axes d'amélioration.

Par ailleurs, la direction QSE a renforcé le suivi et l'analyse de sa performance en matière d'acciden-

tologie. Cette dernière a identifié les populations prioritaires à sensibiliser ainsi que les plans d'actions à déployer pour promouvoir un comportement prudent auprès des collaborateurs. En 2018 ce sont les chauffeurs et les salariés en charge de la consignation des machines qui ont bénéficié de communications régulières pour la sensibilisation aux bons réflexes à mettre en œuvre.

La direction QSE agit aussi auprès des prestataires et fournisseurs du groupe. À la suite d'une analyse sécurité menées conjointement par plusieurs services du groupe et par les fournisseurs de matériel, une modification de la conception des machines jugées dangereuses a été identifiée comme levier prioritaire pour renforcer la sécurité lors de leur usage. Par exemple, les charriots-élévateurs ont été équipés de signaux lumineux et sonores qui s'enclenchent lors de la mise en mouvement de la machine.

Grâce aux mesures mises en place, le taux de fréquence des accidents du travail est descendu à 41,99 (contre 46,3 en 2017). Le taux de gravité s'établit quant à lui à 1,58 en 2018 (contre 1,87 en 2017). Le groupe s'est fixé comme objectif d'atteindre un taux de fréquence de 38,5 et un taux de gravité de 1,45 à fin 2019.

6,1 M€
DÉDIÉS À LA SÉCURITÉ







UNE CONTRIBUTION
FORTE
AUX TERRITOIRES

UNE POLITIQUE RH ADAPTÉE À LA CROISSANCE DU GROUPE

Par sa forte croissance, Paprec Group doit s'assurer de l'adhésion du personnel à sa stratégie. Des actions sont mises en place pour faciliter l'intégration des nouveaux collaborateurs, garantir le niveau de compétences des salariés dans des métiers en évolution et fidéliser les talents.

En 2018, la fonction Ressources Humaines groupe a été réorganisée afin de prendre en compte les spécificités de Coved et d'intégrer

18,8 %
DE FEMMES

18,2 %
DE FEMMES
DANS L'ENCADREMENT

l'entité au processus de gestion du capital humain. Une feuille de route commune (2019-2020) a été définie par ce nouveau département. Plusieurs chantiers RH ont été identifiés comme étant prioritaires : soutien des managers dans le développement de leurs activités, gestion des recrutements, des évolutions des salariés et de la mobilité au sein du groupe, intégration des jeunes et détection des talents.

43
NATIONALITÉS

342
NOMBRE DE SALARIÉS
EN SITUATION DE HANDICAP

LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES AU CŒUR DES PRIORITÉS DU GROUPE

Paprec s'engage à accompagner les collaborateurs dans le développement de leurs compétences pour soutenir la forte croissance du groupe et fidéliser les collaborateurs et contribuer à leur employabilité dans un secteur où une formation initiale n'est pas toujours disponible.

En 2018 des formations visant le développement des compétences personnelles des commerciaux, des responsables d'exploitation et des directeurs d'agences ont été proposées aux personnes

concernées dans le cadre d'un parcours de formation sur 10 jours.

En 2018, ce sont 63 737 heures de formation qui ont ainsi été prodiguées aux collaborateurs du groupe.

Paprec Group s'efforce enfin de proposer à tous des perspectives de carrière motivantes. En 2018, 563 collaborateurs ont ainsi bénéficié d'une promotion interne.

UN ANCRAGE LOCAL FORT

CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL EN CRÉANT DES EMPLOIS DURABLES

En contribuant à la pérennité de plusieurs milliers d'emplois, Paprec Group agit en faveur du développement économique des territoires où il opère. Ainsi le groupe collabore activement avec les PLIE (Plan Local d'Insertion par l'Emploi) en Ile-de-France et dans les Bouches-du-Rhône.

INSCRIRE LES RELATIONS AVEC LES PARTIES PRENANTES LOCALES DANS LA DURÉE

Le groupe a également poursuivi le dialogue avec ses parties prenantes lors de portes ouvertes en 2018 comme sur le site de Paprec Agro en Dordogne lors de l'inauguration d'un parcours pédagogique lié à l'expérimentation d'agroforesterie et de préservation de la biodiversité. La porte ouverte de Paprec Oise a aussi connu un grand succès : plus de 500 clients et partenaires ont répondu présents pour l'inauguration du nouveau bâtiment et de la chaîne de démantèlement des D3E – un investissement de 8 millions d'euros pour ce site vitrine de l'ensemble des savoir-faire du groupe.

DYNAMISER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL GRÂCE À NOTRE POLITIQUE D'ACHATS ET LA CO-INNOVATION AVEC NOS FOURNISSEURS

Les fournisseurs locaux représentent une part importante des achats du groupe et les PME représentent environ 50 % des fournisseurs de Paprec. Dans certains cas, Paprec favorise la régionalisation des achats, par exemple pour les bennes, afin de limiter les distances parcourues.

Depuis trois ans, la direction Achats évalue ses fournisseurs grâce à un guide d'achats responsables (adapté selon les Grands Comptes et les PME-TPE), accessible aux agences. Au travers d'une grille de notation, ces guides visent à apprécier les pratiques professionnelles du fournisseur, ses pratiques commerciales et sa maturité en termes de développement durable. Les critères vérifiés peuvent être l'occasion de déterminer des axes d'amélioration.

Le groupe attache une importance particulière à la capacité d'innovation de ses fournisseurs, et privilégie les approches partenariales et de co-innovation pour répondre aux enjeux de transformation du secteur.

L'INTÉGRATION ET L'ENGAGEMENT DES COLLABORATEURS COVED, AU CŒUR DES PRIORITÉS DU NOUVEAU GROUPE

La consultation sur le climat social menée auprès des équipes Coved en 2018 a permis d'identifier les difficultés rencontrées par les collaborateurs suite au rachat et de mettre en lumière leurs principales attentes. Cette enquête a été suivie de groupes de discussion permettant aux collaborateurs de s'exprimer sur les axes de progrès remontés via l'enquête. Des plans d'action ont ensuite pu être élaborés dans le but de répondre aux besoins des nouveaux arrivants, de faciliter leur intégration et leur adhésion aux valeurs de l'entreprise et de veiller au respect de leur bien-être.



PARTENARIATS & MÉCÉNAT

PAPREC S'ENGAGE AUPRÈS D'ASSOCIATIONS ET AUTRES ORGANISMES DONT LES VALEURS CONCORDENT AVEC CELLES DU GROUPE DANS LE SECTEUR DU SPORT, DE LA CULTURE, DE LA SANTÉ ET DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT.



PARTENARIATS

En juillet 2018, Paprec était partenaire du concours « Jeunesse et Entreprises » pour lequel il a remis le prix « qualité / sécurité / environnement ». Les entreprises gagnantes dans chaque catégorie ont été choisies par des étudiants de la région, qui devaient étudier une entreprise et présenter le dossier.



SPONSORING

Si Paprec est historiquement lié au monde de la voile, le groupe soutient également de nombreuses équipes sportives en France dans d'autres disciplines. Une centaine de structures de toutes envergures portent aujourd'hui les couleurs de Paprec sur des terrains de football, football américain et rugby, hockey, aviron, sur des pistes d'athlétisme, en escrime, judo ou encore en cyclisme.

ENCOURAGER LES COLLABORATEURS À S'ENGAGER

En 2018, les collaborateurs Paprec se sont particulièrement mobilisés au profit de la protection de l'environnement.

Dans le cadre du World Cleanup Day, l'agence Paprec Sud Gard à Nîmes a ouvert ses portes le 13 septembre. Le but de cette journée était de sensibiliser au tri et expliquer

comment sont triés et recyclés les déchets issus de la collecte sélective. Une dizaine de personnes ont ainsi pu visiter le centre de tri et la salle pédagogique.

Dans le cadre de la semaine européenne du développement durable, des collaborateurs de l'agence Paprec Bretagne 35 au Rheu ont effectué des animations sur le recyclage auprès de leurs clients.



MÉCÉNAT

Depuis plus de 15 ans Paprec accompagne la création à l'Opéra National de Paris, notamment en qualité de Mécène principal de son Ballet.

Le Groupe est également mécène de l'Institut Gustave Roussy, 1er centre de lutte contre le cancer en Europe.

En juin 2018, Paprec a apporté son soutien à l'association « Aide au Vietnam et à l'enfance ».

AVE est une association de solidarité internationale, régie par la loi 1901, apolitique et non confessionnelle. Depuis 20 ans, elle est engagée au service des enfants du Vietnam et se donne pour mission d'aider les enfants défavorisés à prendre le chemin de l'école.

Paprec a renforcé son engagement en faveur de l'environnement au travers d'une convention de partenariat avec France Nature Environnement.

TABLEAUX D'INDICATEURS RSE

PROFIL ET GOUVERNANCE

INDICATEURS	UNITÉ	2016	2017	2018	GRI4	RÉFÉRENCE AUX THÈMES DE LA LOI GRENNELLE 2 – ART. R. 225-102.1 (DÉCRET N° 2012-557)
PÉRIMÈTRE		PAPREC GROUP	PAPREC GROUP	PAPREC GROUP		
CONSEIL D'ADMINISTRATION						
NOMBRE DE RÉUNIONS DU CONSEIL DE SURVEILLANCE	NB	5	5	5	G4 34	Impact territorial, économique et social de l'activité de la société
TAUX DE PARTICIPATION AU CONSEIL DE SURVEILLANCE	%	96 %	98 %	98 %	G4 34	
% D'ADMINISTRATEURS INDÉPENDANTS	%	20 %	20 %	20 %	G4 34	
% D'ADMINISTRATEURS FÉMININS	%	13 %	18 %	18 %	G4 34	
COMITÉ EXÉCUTIF (OU COMITÉ DE DIRECTION)						
NOMBRE DE MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF	NB	13	14	15	G4 34	Impact territorial, économique et social de l'activité de la société
NOMBRE DE RÉUNIONS DU COMITÉ EXÉCUTIF / COMITÉ DE DIRECTION	NB	11	11	11	G4 34	
AUDIT ET CONTRÔLE INTERNE						
NOMBRE DE RÉUNIONS DU COMITÉ D'AUDIT	NB	2	3	2	G4 33	Impact territorial, économique et social de l'activité de la société
TAUX DE PARTICIPATION AUX RÉUNIONS DU COMITÉ D'AUDIT	%	100 %	100 %	100 %	G4 33	
DÉPENSES DE VÉRIFICATION EXTERNE DES COMPTES (COMMISSAIRES AUX COMPTES)	K€	703	880	1 016	G4 33	
INFORMATION FINANCIÈRE						
VALEUR TOTALE DES ACTIFS	K€	1 336 070	1 855 720	1 984 888	G4 9	Impact territorial, économique et social de l'activité de la société
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	K€	1 012 716	1 442 773	1 678 966	G4 9	
CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ	K€	949 543	1 310 941	1 413 198	G4 9	
RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR TYPE DE CLIENTS (HORS CROISSANCE EXTERNE)					G4 9	
COLLECTIVITÉS LOCALES	%	15,2 %	29,6 %	29,3 %	G4 9	
ENTREPRISES PRIVÉES	%	84,8 %	70,4 %	70,7 %	G4 9	
MONTANT DES INVESTISSEMENTS MATÉRIELS DU GROUPE	K€	90 151	96 070	137 412	G4 9	
MONTANT DES INVESTISSEMENTS DE CROISSANCE EXTERNE	K€	1 696	198 698	71 258	G4 9	
TOTAL DES INVESTISSEMENTS DU GROUPE	K€	91 847	294 768	238 670	G4 9	
NOMBRE DE RÉUNIONS DES COMITÉS D'INTÉGRATION DES NOUVELLES ENTITÉS AYANT REJOINT LE GROUPE DANS L'ANNÉE	NB	18	15	31	G4 9	
IMPLANTATIONS**						
NOMBRE TOTAL DE SITES PAPREC	NB	102	233	252	G4 6	Impact territorial, économique et social de l'activité de la société
EN FRANCE	NB	97	227	246	G4 6	
EN SUISSE	NB	5	6	6	G4 6	
NOMBRE DE SITES PAR TYPE EN FRANCE					G4 6	
USINES	NB	76	120	132	G4 6	
AGENCES COMMERCIALES ET BUREAUX	NB	5	15	17	G4 6	
AUTRES (SITES DE REGROUPEMENT, ÉCO-SITE, USINES EN CONSTRUCTION...)	NB	9	67	68	G4 6	
CENTRES D'ENFOUISSEMENT	NB	8	27	29	G4 6	

INDICATEURS	UNITÉ	2016	2017	2018	GRI4	RÉFÉRENCE AUX THÈMES DE LA LOI GRENELLE 2 – ART. R. 225-102.1 (DÉCRET N° 2012-557)
PÉRIMÈTRE		PAPREC GROUP	PAPREC GROUP	PAPREC GROUP		
TYPES DE SITES INDUSTRIELS EN FRANCE						Impact territorial, économique et social de l'activité de la société
PLATEFORMES DE STOCKAGE DE DÉCHETS DANGEREUX	NB	5	5	5	G4 6	
CENTRES DE STOCKAGE DE DÉCHETS ULTIMES	NB	8	27	29	G4 6	
USINES DE COMPOSTAGE	NB	4	13	13	G4 6	
USINES DEEE	NB	8	13	13	G4 6	
USINES PLASTIQUES	NB	10	10	10	G4 6	
USINES DE TRAITEMENT POUR LES DÉCHETS DE CHANTIER	NB	8	8	9	G4 6	
USINES DE RECYCLAGE DES PAPIERS-CARTONS, DIB, BOIS	NB	45	76	81	G4 6	
USINES DE DESTRUCTION CONFIDENTIELLE DES PAPIERS DE BUREAUX	NB	12	12	12	G4 6	
USINES DE TRI DE COLLECTE SÉLECTIVE	NB	17	24	30	G4 6	
USINES DE RECYCLAGE DES FERRAILLES ET MÉTAUX	NB	11	14	14	G4 6	
IMPACT ÉCONOMIQUE LOCAL						Impacts économiques
SALAIRE MINIMAL BRUT PAR MOIS**	€	1 754	1 773	1 811	EC 1	
% D'EMPLOIS DIRECTS LOCAUX	%	100 %	100 %	100 %		
INNOVATION						Innovation
NOMBRE D'HEURES DÉDIÉES À L'INNOVATION	NB	15 771	24 528	24 955	INN 1	
DÉPENSES DE R&D ET D'INNOVATION ÉLIGIBLES À CRÉDIT D'IMPÔT	K€	4 831	3 724	3 396		
CRÉDIT IMPÔT RECHERCHE (CIR)	K€	1 436	1 106	1 019	INN 1	

PERFORMANCE SOCIALE

INDICATEURS	UNITÉ	2016	2017	2018	GRI4	RÉFÉRENCE AUX THÈMES DE LA LOI GRENELLE 2 – ART. R. 225-102.1 (DÉCRET N° 2012-557)
PÉRIMÈTRE		PÉRIMÈTRE 2015 + HALBOUT + VAN GANSEWINKEL	PÉRIMÈTRE 2016 + COVED + DELTA	PÉRIMÈTRE 2017 + OVALIE		
EMPLOIS ET EFFECTIFS						Emploi
EFFECTIF TOTAL MOYEN ANNUEL*	NB SALARIÉS	4 625	8 273	8 771	LA 1	
EFFECTIF DU PÉRIMÈTRE DU RAPPORT	NB SALARIÉS	4 267	7 604	7 998	LA 1	
RÉPARTITION PAR DIVISION						
SIÈGES ET AGENCES COMMERCIALES	%	9,4 %	10 %	12,18 %	LA 1	
USINES ET AUTRES	%	90,6 %	90 %	87,82 %	LA 1	
RÉPARTITION DE L'EFFECTIF PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE						
FRANCE	NB	4 477	7 454	7 998	LA 1	
SUISSE	NB	148	150	150	LA 1	
RÉPARTITION DE L'EFFECTIF PAR TYPE DE CONTRAT						
CDI	%	76,3 %	85,8 %	95,4 %	G4 10	
CDD ET INTÉRIM	%	21,3 %	11,9 %	3,2 %	G4 10	
AUTRE TYPE DE CONTRAT : APPRENTIS ET CONTRATS PROFESSIONNELS	%	2,3 %	2,3 %	1,4 %	G4 10	
RÉPARTITION DE L'EFFECTIF PAR STATUT						
CADRES	%	12,1 %	10,6 %	10,6 %	G4 10	
AGENTS DE MAÎTRISE ET ASSIMILÉS CADRES	%	12,9 %	14,3 %	12,2 %	G4 10	
EMPLOYÉS – OUVRIERS	%	75 %	75,1 %	77,3 %	G4 10	

*Périmètre = Paprec Group
**Périmètre Europe

PERFORMANCE SOCIALE

 RÉFÉRENCE AUX THÈMES DE LA
 LOI GRENNELLE 2 – ART. R. 225-102.1
 (DÉCRET N° 2012-557)

INDICATEURS	UNITÉ	2016	2017	2018	GRI4		
PÉRIMÈTRE		PÉRIMÈTRE 2015 + HALBOUT + VAN GANSEWINKEL	PÉRIMÈTRE 2016 + COVED + DELTA	PÉRIMÈTRE 2017 + OVALIE			
EMPLOIS ET EFFECTIFS (SUITE)							
RÉPARTITION DES SALARIÉS PAR ÂGE						LA 1	
SALARIÉS DE MOINS DE 30 ANS	%	10,4 %	12,1 %	12,9 %	LA 1	Emploi	
SALARIÉS DE 30 À 49 ANS	%	58,7 %	57,7 %	56,7 %	LA 1		
SALARIÉS DE PLUS DE 50 ANS	%	30,9 %	30,3 %	30,5 %	LA 1		
ÂGE MOYEN	ANNÉES	42,47	42,65	42,93	LA 1		
ANCIENNETÉ MOYENNE AU SEIN DU GROUPE (OU DE L'ENTITÉ INTÉGRÉE AU GROUPE PAPREC)	ANNÉES	8,87	8,16	8,81	LA 1		
MOUVEMENTS DANS L'EFFECTIF							
NOMBRE D'EMBAUCHES PAR STATUT						LA 1	
CADRES	NB SALARIÉS	39	69	124	LA 1	Emploi	
AGENTS DE MAÎTRISE ET ASSIMILÉS CADRES	NB SALARIÉS	43	148	124	LA 1		
EMPLOYÉS – OUVRIERS	NB SALARIÉS	445	879	1 156	LA 1		
% DES EMBAUCHES EN CDI	%	79,3 %	78,1 %	62,8 %	LA 1		
NOMBRE DE DÉPARTS ET RÉPARTITION PAR MOTIF DE DÉPART							LA 1
RUPTURE DE PÉRIODE D'ESSAI	%	4,8 %	4 %	4,3 %	LA 1		
FIN DE CDD OU D'INTERIM	%	17,5 %	31,3 %	32,5 %	LA 1		
DÉPART EN RETRAITE	%	8,2 %	6,2 %	5,9 %	LA 1		
LICENCIEMENTS	%	31,6 %	20 %	19,2 %	LA 1		
DÉPARTS VOLONTAIRES ET DÉMISSIONS	%	33,8 %	23,2 %	21 %	LA 1		
AUTRES	%	4,1 %	15,5 %	17,1 %	LA 1		
TAUX DE DÉPART	%	8,9 %	14,1 %	18,4 %	LA 1		
TAUX DE ROTATION	%	10,6 %	14,3 %	12,9 %	LA 1		
NOMBRE DE CANDIDATURES REÇUES (WEB + COURRIER)	NB	11 200	14 555	33 292	LA 1		
RELATIONS AVEC LES SALARIÉS							
NOMBRE D'ACCORDS COLLECTIFS						LA 4	
% DE SALARIÉS COUVERTS PAR CES ACCORDS COLLECTIFS	%	100 %	100 %	100 %	LA 4	Relations sociales	
NOMBRE DE DÉLÉGUÉS SYNDICAUX	NB	20	31	32	LA 4		
TAUX DE PARTICIPATION AUX ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES	%	72 %	66 %	76 %	LA 4		
NOMBRE DE REPRÉSENTANTS ÉLUS	NB	359	514	527	LA 5		
SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL							
DÉPENSES TOTALES DE SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL (FORMATION, ACHAT D'ÉQUIPEMENT)						LA 6 & 7	
TAUX DE FRÉQUENCE DES ACCIDENTS DE TRAVAIL	TAUX	46,30	35,29	41,99	LA 6 & 7	Santé et sécurité	
MOYENNE PROFESSIONNELLE DES TAUX DE FRÉQUENCE DES ACCIDENTS DE TRAVAIL	TAUX	60,1	49,2	48,9	LA 6 & 7		
TAUX DE GRAVITÉ DES ACCIDENTS DU TRAVAIL	TAUX	1,87	1,44	1,58	LA 6 & 7		
MOYENNE PROFESSIONNELLE DES TAUX DE GRAVITÉ DES ACCIDENTS DE TRAVAIL	TAUX	4,2	3,3	3,3	LA 6 & 7		
NOMBRE DE JOURS CALENDAIRES PERDUS POUR CAUSE D'ACCIDENT DU TRAVAIL							LA 6 & 7
TAUX D'ABSENTEÏSME	TAUX	4,59	5,05	5,45	LA 6 & 7	Organisation du travail	

INDICATEURS	UNITÉ	2016	2017	2018	GR14	
PÉRIMÈTRE		PÉRIMÈTRE 2015 + HALBOUT + VAN GANSEWINKEL	PÉRIMÈTRE 2016 + COVED + DELTA	PÉRIMÈTRE 2017 + OVALIE		
FORMATION ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES						
NOMBRE D'HEURES MOYEN DE FORMATION PAR SALARIÉ FORMÉ	NB	17	21,2	22,4	LA 9	Formation
NOMBRE TOTAL D'HEURES DE FORMATION	NB	28 577	62 353	63 737	LA 9	
NOMBRE DE PROMOTIONS INTERNES	NB SALARIÉS	247	231	563	LA 10	
EMPLOYÉ À AGENT DE MAÎTRISE ET OUVRIER À AGENT DE MAÎTRISE	NB SALARIÉS	35	44	63	LA 10	
AGENT DE MAÎTRISE À ASSIMILÉ CADRE OU CADRE	NB SALARIÉS	27	34	37	LA 10	
NB DE PARCOURS D'INTÉGRATION POUR LES NOUVELLES RECRUES	NB	85	146	119	LA 10	
DURÉE MOYENNE DES PARCOURS D'INTÉGRATION POUR LES AGENTS DE MAÎTRISE	NB JOURS	15	15	15	LA 10	
DURÉE MOYENNE DES PARCOURS D'INTÉGRATION POUR LES CADRES	NB JOURS	32	30	30	LA 10	
DIVERSITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES						
RÉPARTITION DES SALARIÉS PAR GENRE					LA 1	Emploi
HOMMES	%	80,9 %	81,6 %	81,2 %	LA 1	
FEMMES	%	19,1 %	18,4 %	18,8 %	LA 1	
RÉPARTITION DES FEMMES PAR STATUT					CLT 1	Diversité et égalité des chances
CADRES	%	19,5 %	16,6 %	18,2 %	CLT 1	
AGENTS DE MAÎTRISE	%	26,4 %	26,5 %	25,5 %	CLT 1	
EMPLOYÉS – OUVRIERS	%	54,1 %	56,9 %	56,4 %	CLT 1	
PROPORTION DE FEMMES PAR STATUT					CLT 1	
CADRES	%	30,2 %	22,6 %	30 %	CLT 1	
AGENTS DE MAÎTRISE	%	38,7 %	27,6 %	39,8 %	CLT 1	
EMPLOYÉS – OUVRIERS	%	15,8 %	8,1 %	13,9 %	CLT 1	
NOMBRE D'EMBAUCHES DE SALARIÉS DE PLUS DE 50 ANS	NB	92	55	190	CLT 1	
NOMBRE D'EMBAUCHES DE SALARIÉS EN SITUATION DE HANDICAP	NB SALARIÉS	4	24	10	CLT 1	
NOMBRE DE SALARIÉS EN SITUATION DE HANDICAP	NB SALARIÉS	129	328	342	CLT 1	
TAUX D'ATTEINTE DES SEUILS RÉGLEMENTÉS POUR LES TRAVAILLEURS PRÉSENTANT UN HANDICAP	%	84 %	72 %	89 %	CLT 1	
NOMBRE DE PAYS DE NAISSANCE DES COLLABORATEURS	NB	69	74	75	CLT 1	
NOMBRE DE NATIONALITÉS	NB	41	41	43	CLT 1	
RÉMUNÉRATION						
MASSE SALARIALE	K€	100 875	182 059	219 929	LA 1	Emploi
SALAIRE MOYEN ANNUEL BRUT HORS CHARGES SOCIALES PAR STATUT	K€	32,3	28,9	29,6	LA 1	
CADRES	K€	62,5	55,8	55,5	LA 1	
AGENTS DE MAÎTRISE	K€	36,4	33,8	33,6	LA 1	
EMPLOYÉS – OUVRIERS	K€	26,3	24	25	LA 1	
CONDITIONS DE TRAVAIL						
PART DES OUVRIERS AVEC DES HORAIRES DE TRAVAIL PAR ROULEMENT	%	10,76 %	7,78 %	5,06 %	LA 1	Organisation du travail
% DE TRAVAILLEURS INTÉRIMAIRES ISSUS D'AGENCES AVEC LESQUELLES NOUS AVONS DES ACCORDS SUR LE TRAVAIL ILLÉGAL	%	100 %	100 %	100 %	LA 1	

PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE

RÉFÉRENCE AUX THÈMES DE LA
LOI GRENELLE 2 – ART. R. 225-102.1
(DÉCRET N° 2012-557)

INDICATEURS	UNITÉ	2016	2017	2018	GRI4	
PÉRIMÈTRE		PÉRIMÈTRE 2015 + HALBOUT + VAN GANSEWINKEL	PÉRIMÈTRE 2016 + COVED + DELTA	PÉRIMÈTRE 2017 + OVALIE		
RECYCLAGE ET PRÉVENTION DES DÉCHETS*						
TONNAGE TOTAL	MILLIERS DE TONNES	6 880	10 735	11 656	EN I & 2	Matières premières
MASSE TOTALE DE DÉCHETS RECYCLÉS	MILLIERS DE TONNES	6 549	8 159	8 906	EN I & 2	
% DE DÉCHETS COLLECTÉS PAR LE GROUPE PAPREC	%	77,55 %	69,06 %	71,57 %	EN I & 2	
% DE DÉCHETS EN APPORT DIRECT (AMENÉS DIRECTEMENT SUR LE SITE DU GROUPE PAPREC)	%	10,66 %	15,34 %	13,73 %	EN I & 2	
% DE MATIÈRES PREMIÈRES ISSUES DU RECYCLAGE ACHETÉES (NÉGOCE)	%	11,79 %	15,60 %	14,70 %	EN I & 2	
TAUX DE RECYCLAGE ATTEINT PAR TYPE (%)					EN I & 2	
PAPIER (DONNÉE MOYENNE DU SECTEUR)	%	98 %	98 %	98 %	EN I & 2	
PLASTIQUE	%	86 %	86 %	86 %	EN I & 2	
DIB (CALCULÉ EN SORTIE D'USINE SUR 4 SITES POSSÉDANT UNE CHAÎNE DE TRI DIB)	%	61 %	61 %	67 %	EN I & 2	
DÉCHETS DE CHANTIER (CALCULÉ EN SORTIE DES USINES DE PAPREC CHANTIERS)	%	76 %	76 %	76 %	EN I & 2	
DÉCHETS D3E	%	78 %	79 %	79 %	EN I & 2	
COLLECTE SÉLECTIVE	%	83 %	84 %	80 %	EN I & 2	
BOIS (DONNÉE MOYENNE DU SECTEUR)	%	99 %	99 %	99 %	EN I & 2	
FERRAILLES (DONNÉE MOYENNE DU SECTEUR)	%	99 %	99 %	99 %	EN I & 2	
MÉTAUX (DONNÉE MOYENNE DU SECTEUR)	%	99 %	99 %	99 %	EN I & 2	
DÉCHETS VERTS (DONNÉE MOYENNE DU SECTEUR)	%	99 %	99 %	99 %	EN I & 2	
TAUX DE RECYCLAGE GLOBAL DES USINES	%	74 %	75 %	76 %	EN I & 2	
ÉNERGIE						
CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE					EN 3 & EN 4	Utilisation durable des ressources
CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ	MWH	93 700	116 000	183 000	EN 3	
GASOIL	KLITRES	26 516	48 219	54 690	EN 3 & EN 4	
PRODUCTION PHOTOVOLTAÏQUE	KWH	18,614	13,409	15,360	EN 6	
PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ EN ISDND	MWH	8 895	45 653	45 523	EN 3 & EN 4	
CHALEUR EN AUTOCONSOMMATION EN ISDND	MW	6 655	35 311	36 059	EN 3 & EN 4	
BIOMÉTHANE INJECTÉ	MWH	0	9 119 187	10 862 602	EN 3 & EN 4	
COÛT DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE	K€	7 500	9 000	13 000	EN 3 & EN 4	
BILAN GES*						
ÉMISSIONS DE GES (SCOPE 1 ET 2 D'APRÈS GHG PROTOCOL)	TEQCO ₂			323 541	EN 15 & 16	Changement climatique
DONT ÉMISSIONS DE GES LIÉES À L'ACTIVITÉ DE RECYCLAGE	TEQCO ₂		162 566	191 755	EN 15 & 16	
ÉMISSIONS DE GES ÉVITÉES DU FAIT DE L'ACTIVITÉ DE RECYCLAGE	TEQCO ₂	3 891 205	4 583 558	4 540 089	EN 19	
TRANSPORT						
NOMBRE DE SITES CONNECTÉS					EN 30	Politique générale en matière environnementale
RAIL	NB	7	7	7	EN 30	
EAU	NB	6	6	6	EN 30	
DOUBLEMENT CONNECTÉS	NB	2	2	2	EN 30	
TONNAGES TRANSPORTÉS PAR VOIE FLUVIALE (COLLECTE DE DÉCHETS EN LOGISTIQUE AMONT ET DÉCHETS SORTANTS EN LOGISTIQUE AVAL, PAR EX. LES GRAVATS)	TONNES	113 208	111 549	107 887	EN 30	

*Périmètre - Paprec Group

INDICATEURS	UNITÉ	2016	2017	2018	GRI4	RÉFÉRENCE AUX THÈMES DE LA LOI GRENELLE 2 – ART. R. 225-102.1 (DÉCRET N° 2012-557)
PÉRIMÈTRE		PÉRIMÈTRE 2015 + HALBOUT + VAN GANSEWINKEL	PÉRIMÈTRE 2016 + COVED + DELTA	PÉRIMÈTRE 2017 + OVALIE		
POURCENTAGE DE CAMIONS EN EURO 5, EURO 5 EEV ET EURO 6	%	41,43 %	46,17 %	51,70 %	EN 15 & 16	Changement climatique
% DE VÉHICULES PARTICULIERS ACHETÉS DANS L'ANNÉE ET ÉMETTANT MOINS DE 120 G DE CO ₂ / KM	%	98 %	93 %	91 %	EN 15 & 16	
MANAGEMENT ET CERTIFICATIONS ENVIRONNEMENTALES						
BUDGET DÉDIÉ À LA PROTECTION ENVIRONNEMENTALE	K€	5 329	11 100	8 135	EN 31	Politique générale en matière environnementale – L'organisation de la société pour prendre en compte les questions environnementales et, le cas échéant, les démarches d'évaluation ou de certification en matière d'environnement
NOMBRE DE SITES DISPOSANT D'AU MOINS UNE CERTIFICATION	NB	83	111	177	G4 15	
NOMBRE DE SITES (ENTITÉS) CERTIFIÉS ISO 14001	NB	72	103	104	G4 15	
NOMBRE DE SITES (ENTITÉS) CERTIFIÉS ISO 9001	NB	24	111	115	G4 15	
NOMBRE DE SITES CERTIFIÉS OHSAS 18001	NB	7	17	19	G4 15	
NOMBRE DE TRIPLE CERTIFICATION (OHSAS 18001, ISO 9001 ET ISO 14001)	NB	5	11	16	G4 15	
% DE SITES DISPOSANT D'UN SYSTÈME DE MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL (ISO 14001 OU ÉQUIVALENT)*	%	69 %	60 %	64 %	G4 15	
NOMBRE DE SITES DE TRAITEMENT SANS AUCUNE CERTIFICATION	NB	19	37	33	G4 15	
DONT PRÉSENTS DANS LE GROUPE DEPUIS MOINS DE 3 ANS	NB	10	30	27	G4 15	
PART DES VENTES DE MATIÈRES PREMIÈRES CERTIFIÉES ISO 9001	%	100 %	100 %	100 %	G4 15	
% DE SITES DE TRAITEMENT ET DE TRI CLASSÉS ICPE	%	100 %	100 %	100 %	G4 15	
% DES SITES DE TRAITEMENT CLASSÉS ICPE SOUMIS À AUTORISATION	%	91 %	88 %	63 %	G4 15	
% DES SITES DE TRAITEMENT CLASSÉS ICPE SOUMIS À ENREGISTREMENT		N/A	N/A	21 %	G4 15	
% DES SITES DE TRAITEMENT CLASSÉS ICPE SOUMIS À DÉCLARATION	%	9 %	12 %	16 %	G4 15	
NOMBRE DE VISITES DREAL ICPE	NB	32	41	44	G4 15	
NOMBRE DE NOUVELLES AUTORISATIONS ICPE REÇUES	NB	25	31	5	G4 15	
NOMBRE D'AUDITS RÉGLEMENTAIRES INTERNES	NB	75	118	71	G4 15	
NOMBRE DE COURRIERS ÉCHANGÉS AVEC L'ADMINISTRATION (ENVOYÉS ET REÇUS)	NB	938	921	784	G4 15	

ENGAGEMENT SOCIÉTAUX

INDICATEURS	UNITÉ	2016	2017	2018	GRI4	RÉFÉRENCE AUX THÈMES DE LA LOI GRENELLE 2 – ART. R. 225-102.1 (DÉCRET N° 2012-557)
PÉRIMÈTRE		PÉRIMÈTRE 2015 + HALBOUT + VAN GANSEWINKEL	PÉRIMÈTRE 2016 + COVED + DELTA	PÉRIMÈTRE 2017 + OVALIE		
SPONSORING ET MÉCÉNAT*						
BUDGET GLOBAL DE SPONSORING SPORTIF	K€	1 127,848	1 873	1 617,4	SO 1	Relations entretenues avec les personnes ou organisations intéressées par l'activité de l'entreprise
BUDGET GLOBAL DE MÉCÉNAT	K€	1 000	1 019,7	1 107,6	SO 1	
PRATIQUES RESPONSABLES DANS LES ACHATS						
DÉPENSES AUPRÈS D'ESAT (ÉTABLISSEMENT ET SERVICE D'AIDE PAR LE TRAVAIL) ET D'ENTREPRISES ADAPTÉES AGRÉÉES AUPRÈS DE L'AGEFIPH	K€	593	556	755	SO 1	Sous-traitance et fournisseurs
% DES DÉPENSES D'INTÉRIM AUPRÈS DES SOCIÉTÉS ENGAGÉES DANS L'ACCORD DE LUTTE CONTRE LES FAUX PAPIERS ET L'USURPATION D'IDENTITÉ	%	100 %	100 %	100 %	G4 56	

*Périmètre = Paprec Group

Paprec Group SAS au capital de 124 269 550 € - 489 455 360 RCS Paris
7, rue du Docteur Lancereaux 75008 Paris - Tél. : 01 42 99 43 10
Direction du Développement Durable : Sébastien Ricard - sebastien.ricard@paprec.com
Conseil : EY-Sustainable Performance & Transformation.
Crédits Photo : Photo en couverture - Manuel Sulzer / Getty images.
Ouvertures des chapitres - Plainpicture /Axel Killian /Jerome Paessant / Robert Harding /
Julian Elliott ; Natural PL / David Noton ; David Meignan.
Photos intérieures - Eric Marie / Medias Aviron ; Paprec Group ; Camille Millerand ;
Stéphanie Tétu ; Association Jeunesse Entreprise ; Thomas Salva.
Conception et réalisation : Allégories Créations - www.allegoriescreations.com



7, rue du Docteur Lancereaux 75008 Paris

Tél.: +33 (0)1 42 99 43 10

Fax : +33 (0)1 42 99 43 31

www.paprec.com